

LE 7AS



■ **INVITÉ DU MOIS**
Philippe Laurent,
Maire de Sceaux

■ **EHPAD**
Bon sens et éthique
passent à table

■ **AIDES À
L'AUTONOMIE**
Une demande
encore plus simple

DOSSIER

JEUNESSE FRACTURES À RÉPARER !

259
SEPTEMBRE
2021

Le Journal des Acteurs Sociaux
9 euros

LE JAS

Samu social international

FRATERNITÉ UNIVERSELLE

DOSSIER
INNOVATION LOCALE
LES "MUSTS" DE 2019

Le Journal des Acteurs Sociaux 242 Mars 2019

LE JAS

MUNICIPALES 2020

QU'EN ATTENDRE ?

AUTONOMIE
Les séniors et leur logement

CAHIER DES RÉSEAUX
Fnadeppe, Odas, Uniopss, Mutualité française, AMRF, Fehap

DÉCRYPTAGE
Semeurs du possible

Le Journal des Acteurs Sociaux 243 Mars 2019

LE JAS

TRAVAIL SOCIAL

COMMENT RALLUMER LA FLAMME ?

AUTONOMIE
Le RSI passe au régime général

DÉCRYPTAGE
L'accueil familial selon Cofe-famille

CAHIER DES RÉSEAUX
ADMRF, Fnadeppe, Pacte civique, Rennes, Uniopss

INVITE DU MOIS
VERONIQUE FAYET, Pédiatre du Secours catholique

CAHIER DES RÉSEAUX
AMRF, FCSF, Fehap, Rennes

BOSSA
Les CCAS survivront-ils ?

Le Journal des Acteurs Sociaux 244 Mars 2019

LE JAS

LE MONDE D'APRÈS SE PRÉPARE MAINTENANT

ACTUALITÉ
Les aides à domicile, héros et héroïnes oubliés
Face à la crise, l'innovation locale

DOSSIER SPÉCIAL
Le monde d'après se prépare maintenant
- L'emploi
- L'école
- Le service public

CAHIER DES RÉSEAUX
Nexem
Fédération des centres sociaux
Fnadeppe
Mutualité Française
Fehap
Odas

Le Journal des Acteurs Sociaux 245 Mars 2019

LE JAS

LE MONDE D'APRÈS SE PRÉPARE MAINTENANT

ACTUALITÉ
BUREAUCRATIE
Quand une crise en cache d'autres

DOSSIER SPÉCIAL
Le monde d'après se prépare maintenant
- LA COHESION NATIONALE
- LA CITOYENNETÉ
- LA DÉCENTRALISATION

CAHIER DES RÉSEAUX
AMRF, Fnadeppe, Pacte Civique, ADMR, Rennes, YVI, Odas

FOCUS
DÉFENSEUR DES DROITS
Le Droit a fait du chemin !

Le Journal des Acteurs Sociaux 246 Mars 2019

LE JAS

AUTONOMIE SORTONS DE L'ENLÈVEMENT

INVITE DU MOIS
Sophie Cluzel, Secrétaire d'État en charge des Personnes handicapées

CAHIER DES RÉSEAUX
Pacte Civique, Fnadeppe, Odas, Mutualité française

BOSSA
Les CCAS survivront-ils ?

Le Journal des Acteurs Sociaux 249 Mars 2019

LE JAS

PAUVRETÉ PEUT-ON ÉVITER UN TSUNAMI ?

ACTUALITÉ
BUREAUCRATIE
Quand une crise en cache d'autres

DOSSIER SPÉCIAL
Le monde d'après se prépare maintenant
- LA COHESION NATIONALE
- LA CITOYENNETÉ
- LA DÉCENTRALISATION

CAHIER DES RÉSEAUX
AMRF, Fnadeppe, Pacte Civique, ADMR, Rennes, YVI, Odas

FOCUS
DÉFENSEUR DES DROITS
Le Droit a fait du chemin !

Le Journal des Acteurs Sociaux 250 Mars 2019

LE JAS

LAÏCITÉ

J'écris ton nom

BOSSA
Le bon sens de retour

DOSSIER
Laïcité, l'urgence d'agir ?

AUTONOMIE
Dossier unique, enfin !

PROTECTION DE L'URGENCE
Les effets du confinement

Le Journal des Acteurs Sociaux 251 Mars 2019

LE JAS

2020 2021

DÉCENTRALISATION SOCIALE LE GRAND SAUT

CAHIER DES RÉSEAUX
AMRF, Mutualité française, Fehap, Odas

DÉCRYPTAGE
Aux bons soins de la santé scolaire

Le Journal des Acteurs Sociaux 252 Mars 2019

LE JAS

VIOLENCES CONJUGALES PLUS DE SIGNALEMENTS MAIS AUSSI PLUS DE RÉPONSES

CAHIER DES RÉSEAUX
Nexem, Pacte civique, Ligue de l'enseignement, ADMR

DÉCRYPTAGE
Médiation territoriale: la voie de la raison

INVITE DU MOIS
Axel Kahn

Le Journal des Acteurs Sociaux 253 Mars 2019

LE JAS

NUMÉRO SPÉCIAL LES ASSOCIATIONS TIRENT LA SONNETTE D'ALARME

INVITE DU MOIS
Roger Sam, Professeur de Sciences humaines et sociales

DÉCRYPTAGE
Le secteur associatif, moteur d'innovations

BOSSA
Le bon sens de retour

DOSSIER
Laïcité, l'urgence d'agir ?

AUTONOMIE
Dossier unique, enfin !

PROTECTION DE L'URGENCE
Les effets du confinement

"Dans une société démocratique, les hommes peuvent se perdre au lieu de se voir. Il faut donc, pour que les hommes s'humanisent, parvenir à développer l'art de s'associer."
Albert de Tocqueville

Le Journal des Acteurs Sociaux 254 Mars 2019

LE JAS

RURALITÉ UNE CHANCE POUR LA FRANCE

DÉCRYPTAGE
Mettre des personnes fragiles à la portée comme solution

INVITE DU MOIS
Jean Castel, professeur d'économie, expert en sciences sociales

Le Journal des Acteurs Sociaux 255 Mars 2019

LE JAS

CLIMAT PAS DE SOLUTION SANS RÉVOLUTION CULTURELLE

INVITE DU MOIS
Jacques Blondel, biologiste, écologue

DÉCRYPTAGE
Coopération et protection de l'enfance

CAHIER DES RÉSEAUX
ADMRF, FCSF, Fnadeppe, Ligue de l'enseignement, Pacte civique

Le Journal des Acteurs Sociaux 256 Mars 2019

LE JAS

DÉPARTEMENTS Le temps des épreuves

DÉCRYPTAGE
ARS - Changer de département

CAHIER DES RÉSEAUX
Fehap, Rennes, Odas, FCSF

Le Journal des Acteurs Sociaux 257 Mars 2019

LE JAS

SPECIAL FRATERNITÉ

Le Journal des Acteurs Sociaux 258 Mars 2019

Retrouvez-nous chaque mois

www.lejas.com



INVITÉ DU MOIS - PHILIPPE LAURENT
MAIRE DE SCEAUX p.14



DOSSIER - JEUNESSE : FRACTURES
À RÉPARER! p.17



DOSSIER SPÉCIAL - BIEN MANGER EN EHPAD
p.27

ACTUALITÉS

- 5 - **Édito**
- 6 - **Actualité Juridique et institutionnelle**
- 8 - **Actualité Société**
- 11 - **Social sans frontières**

INVITÉ DU MOIS

- 14 - **Philippe Laurent, Maire de Sceaux**

DOSSIER

- 17 - **Jeunesse : fractures à réparer!**

MÉTIERS

- 24 - **CNAV - Aides à l'autonomie : une demande encore plus simple**
- 26 - **TRIBUNE : Agnès Buzyn ou le risque d'une glissade démocratique**
- 27 - **DÉCRYPTAGE : En Ehpad, bon sens et éthique passent à table**

LE CAHIER DES RÉSEAUX

- 36 - **ODAS - Le regard des Français sur l'évolution des liens sociaux en France**
- 38 - **AMRF - "Il y a aussi une fraternité locale"**
- 40 - **POINT SUR LA JOURNÉE NATIONALE CITOYENNETÉ ET FRATERNITÉ**

CHAQUE MOIS, LE JOURNAL DES ACTEURS SOCIAUX S'ATTACHE À :



- **promouvoir** une vision de l'action sociale fondée sur des valeurs d'empathie et de responsabilité, en s'appuyant sur une présentation sans concession de l'actualité et de l'évolution des problématiques sociales ;
- **diffuser** des analyses sous forme de dossiers, d'enquêtes ou d'expériences pour améliorer les connaissances stratégiques et opérationnelles sur l'ensemble des champs du secteur social ;
- **valoriser** tout ce qui peut, d'une manière ou d'une autre, contribuer au décloisonnement des cultures et des pratiques afin de promouvoir le passage d'une action sociale réparatrice au développement social ;
- **proposer** une réflexion responsable et critique sur le sens et l'économie de l'action sociale et sociétale...

Pour suivre l'actualité avec un regard sans concession, abonnez-vous au Jas !

Oui, je m'abonne pour 1 an au Journal des Acteurs Sociaux au tarif de 75 euros TTC

Je règle par : Chèque ci-joint à l'ordre du *Journal des Acteurs Sociaux* Virement bancaire à réception de facture

ADRESSE DE LIVRAISON

Nom/Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] Ville :

Email :

Téléphone :

ADRESSE DE FACTURATION

Nom/Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] Ville :

Email :

Téléphone :

RÉDACTION

Directeur éditorial : Jean-Louis Sanchez,
Directrice déléguée : Karine Senghor
Rédacteur en Chef : Christophe Robert
Directeur artistique : Ylli Demneri
Ont collaboré à ce numéro :
José-Marie Latour, Olivier Van Caembèke,
Hélène Padieu.

Conseil d'orientation :

Thierry d'Aboville, directeur général de l'Union ADMR ; **Alain Cantarutti**, Fédération des centres sociaux ; **Hervé Carré**, consultant ; **Marlyse De Wever**, directrice de la communication de la FEHAP ; **Vincent Figureau**, responsable des relations extérieures de la Mutualité française ; **Bernard Foucaud**, consultant ; **Luc Gateau**, président de l'UNAPEI ; **Didier Lesueur**, directeur général de l'ODAS ; **Mohamed L'Houssni**, directeur de l'association RETIS ; **Catherine Nironi**, directrice du Cedis (association d'insertion professionnelle) ; **David Passeron**, responsable de la communication du RENESS ; **Marie-Christine Paviet**, consultante ; **Jean-Claude Placard**, consultant ; **Jean-Marie Poujol**, secrétaire général de NEXEM ; **Jean-Paul Raymond**, consultant ; **Jacky Richard**, délégué général du Pacte Civique ; **Jean-Pierre Riso**, président de la FNADEPA ; **Marie-Christine Sarre**, consultante ; **Cédric Szabo**, directeur général de l'AMRF ; **Jérôme Voiturier**, directeur général de l'UNIOSS.

ÉDITION

Éditeur, Directeur de la publication :

Jean-Louis Sanchez
Directrice déléguée :
Karine Senghor

ANNONCES CLASSÉES :

Tél. : 01 53 10 24 10

ABONNEMENTS :

Maria Lillo (responsable)

Tél. : 01 53 10 24 10

Mail : maria.lillo@lejas.com

Tarifs : 1 an/10 numéros

France : 75 euros - Étranger : 94 euros

Vente au numéro : 9 euros

PUBLICITÉ :

Le Jas - Tél. : 01 53 10 24 10

Le Journal des acteurs sociaux est édité par l'Action sociale, SARL au capital de 91 469,55 euros RCS PARIS B 420 743 346
Siège social : 13, boulevard Saint-Michel - 75005 Paris
Numéro de commission paritaire : 1223 T 85246
Mensuel - Dépôt légal : septembre 2021 - ISSN : 2275-4709
PAO : Journal des acteurs sociaux

Imprimé en France
chez GDS



ÉDITORIAL

JEAN-LOUIS SANCHEZ

Directeur éditorial

Le moment est bien choisi

Malgré les conditions difficiles de son lancement durant la période estivale, la Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité a suscité la mobilisation de plusieurs milliers de communes et d'associations. Et dorénavant, le partenariat inédit déjà mis en œuvre pour initier cette démarche va pouvoir s'élargir à tous ceux qui contribuent à la promotion de la fraternité ou à sa mise en œuvre, comme Fraternité générale, Outil en main, Régies de quartiers etc. Tous ensemble, nous serons donc en capacité, par l'addition de nos forces et atouts respectifs, de provoquer une véritable révolution culturelle autour d'enjeux déterminants, comme le rétablissement des liens sociaux, la revitalisation des valeurs collectives, l'extension du bénévolat à toutes les activités nécessitant de l'accompagnement...

Et cette démarche ambitieuse paraît aujourd'hui plus réaliste que jamais : en effet, le moment est bien choisi, car la vulnérabilité de notre société, dont tout le monde a pris conscience avec la crise sanitaire, engendre un fort besoin de solidarité. Mais aussi, parce que deux préoccupations très actuelles de l'opinion requièrent plus de fraternité.

C'est d'abord vrai de l'insécurité, qui s'étend dans certains quartiers. Comment peut-on penser y mettre fin sans redonner une perspective sociétale à tous les habitants, et en particulier aux jeunes, de plus en plus sollicités par des réseaux d'appartenance communautaristes ? La question de leur identité se pose moins en termes d'adhésion à une ambition nationale, qu'en termes d'appartenance ethnique ou religieuse. Or cette évolution est d'autant plus regrettable qu'elle est subie par des jeunes qui ne souhaitent que s'intégrer.

C'est aussi vrai du climat, car le concept de fraternité a le mérite de traduire bien mieux que d'autres l'idée d'interdépendance face à cet enjeu planétaire. Celui-ci nécessite, en effet, une forte mobilisation des consciences, car la préoccupation de l'environnement dépend étroitement de la préoccupation de l'autre.

C'est pourquoi, à la veille des élections présidentielles, osons affirmer que le vrai clivage politique est là : entre ceux qui précipitent notre pays dans l'instrumentalisation de la peur, et ceux qui, au contraire, restent soucieux de bâtir un monde durable parce que fraternel.

COMMISSION INCESTE

Une plateforme utile de recueil des témoignages



Instaurée au début de l'année par Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de la Protection de l'enfance, la commission sur l'inceste et les violences sexuelles tire un premier bilan de ses travaux et envisage sa feuille de route. Si l'on soupçonne depuis longtemps l'existence de nombreux cas encore inconnus d'inceste et de violences sexuelles,

plusieurs affaires récentes et en particulier la publication du livre *La Familia Grande* de Camille Kouchner ont délié les langues. La commission est chargée d'identifier objectivement l'ampleur du phénomène, mais aussi de préconiser des pistes de prévention à mettre en place. C'est pourquoi, après plusieurs mois d'auditions de victimes, elle vient d'ouvrir une plateforme de recueil de témoignages, qui devrait servir non seulement à estimer un chiffre plus proche de la réalité, mais aussi à comprendre les mécanismes à l'œuvre qui encouragent le maintien du tabou (non prise en compte de la parole des victimes, classements sans suite au parquet, onde de choc dans les familles...).

MAYOTTE

Des freins nécessaires à l'alignement des droits sociaux



Déclarée département français en 2011, Mayotte conserve toutefois un régime social intermédiaire et l'ensemble des droits sociaux ne seront alignés sur ceux des autres départements qu'en 2036. Sous la pression des Mahorais, le ministère de l'Intérieur envisage une date plus proche, mais avec prudence.

En effet, si Mayotte est le département le plus pauvre de France, l'île représente une opportunité pour le reste des habitants des Comores. La proportion de non Mahorais est actuellement de 50 % de la population. Ce qui a incité le gouvernement à modifier, depuis 2018, le droit du sol par une loi spécifique, l'accès à la nationalité française n'étant plus automatiquement décerné aux enfants nés de parents étrangers sur le sol de l'île française.

AGIRC-ARRCO

Vers une baisse de revalorisation des retraites



Mises à mal par la récession économique, les caisses de retraites du privé ont pris la

décision de limiter l'augmentation des pensions à un seuil inférieur à l'inflation. Cette décision a été prise avec les partenaires sociaux, après d'âpres discussions avec les syndicats. Si la CFDT et la CFTC se sont rangées du côté des associations patronales, au motif que ces mesures ne sont que provisoires et le sacrifice demandé aux retraités très mineur (un peu moins de 3 euros par mois pour une pension complémentaire moyenne), les autres syndicats, FO, CGT et CFE-CGC, auraient préféré d'autres alternatives, comme de baisser provisoirement le seuil critique de réserves financières. Une décision de crise, sans aucun doute, mais d'une crise dont on ne connaît pas la fin.

SÉCURITÉ SOCIALE

Un groupe de travail pour étudier la disparition des complémentaires santé



Depuis un siècle, la France réduit constamment ses inégalités territoriales, en particulier celles qui concernent les

revenus des habitants. C'est ce qui ressort d'une étude menée par trois chercheurs en économie, Florian Bonnet, Hippolyte d'Albis et Aurélie Sotura, synthétisée dans un article "*Inégalités de revenus entre départements français: un recul séculaire*", publié sur le blog de la Banque de France. Il y a un siècle, une partie des départements, surtout ceux de l'ouest et du sud-ouest, comportaient majoritairement des populations "pauvres" ou "très pauvres" et, d'autres, en région parisienne et dans le nord-est étaient plutôt riches. Les données récentes montrent un maillage départemental beaucoup plus homogène, à l'exception de Paris et de sa banlieue ouest, encore fortement au-dessus du revenu fiscal moyen.

FONCTIONNAIRES

Augmentation des arrêts maladie



Dans un rapport publié le 9 septembre, la Cour des comptes dénonce une forte augmentation des arrêts maladie dans la fonction publique. En effet, le nombre moyen de jours d'arrêt par agent est passé de dix en 2014 à douze en 2019 (hors

période de Covid-19). Or, ces arrêts coûtent à la collectivité entre 11,1 et 11,9 milliards d'euros par an, sans compter les frais engagés pour organiser des remplacements. Outre la dépense publique, l'importance des arrêts maladie dans la fonction publique perturbe de façon significative la qualité du service aux usagers. Pour juguler cette hausse, la Cour préconise plus de contrôles, en particulier pour les arrêts de courte durée et répétitifs. En ce qui concerne les arrêts de longue durée ou de longue maladie, la Cour souhaite une harmonisation des pratiques dans le champ des assurances complémentaires.

ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Des élections sans précédent



En règle générale, l'élection du président de l'AMF suscite peu d'intérêt auprès de l'opinion, car les dés sont joués à l'avance. En effet, le candidat présenté par le bureau sortant est généralement élu, en l'absence d'autres candidatures sérieuses. En 2021, ce scénario devait se renouveler, puisque le bureau, composé d'élus de sensibilités politiques différentes, avait, le 25 août, choisi comme potentiel dauphin du président actuel, François Baroin (LR), le maire de Cannes, David Lisnard (divers droite). Or, le choix du maire de cette ville aux caractéristiques très particulières pour représenter les communes de France a suscité un mouvement d'incompréhension (voir *Le Canard Enchaîné* du 8 septembre). D'autre part, l'accroissement des difficultés rencontrées par les élus locaux nécessitait, selon certains observateurs, l'émergence d'un candidat plus expérimenté face à l'État. C'est ce qui explique notamment la candidature alternative de Philippe Laurent, maire de Sceaux (92) et secrétaire général de l'AMF depuis sept ans (voir son interview p.14-15). Cette élection, dont le résultat est prévu lors du congrès de maires du 16 au 18 novembre, pourrait donc s'avérer plus inattendue que les années précédentes.

RETRAITES

La réforme en pause

Le chantier de la réforme des retraites, mis en veille en mars 2020 au déclenchement de la crise sanitaire, a été à nouveau discuté lors du séminaire de rentrée du gouvernement, afin de vérifier si les deux conditions requises par Emmanuel Macron pour la reprise du dossier étaient réunies, à savoir : contrôle de l'épidémie de Covid-19, et la reprise économique. Le Premier ministre, Jean Castex, a indiqué que "les conditions n'étaient toujours pas réunies" pour relancer le processus de cette réforme, hautement sensible. Le dossier demeure donc en attente, malgré le désir du président de la République de mener la réforme jusqu'au bout, face aux inégalités de traitements et à la dégradation des comptes publics largement impactés par le système actuel. Le calendrier politique, avec une échéance présidentielle qui approche, ne facilitera pas le passage de cette réforme, même revue à la baisse.

ACTION CŒUR DE VILLE

Programme prolongé jusqu'en 2026



Initié en 2018 pour aider les villes moyennes à revitaliser leur centre-ville, le programme "Action cœur de ville" a déjà engagé plus de 3 milliards d'euros sur les 5 initialement budgétés jusqu'en 2022. Fort d'un bilan plutôt positif, comme l'attestent les chiffres, en hausse, de l'investissement privé dans l'immobilier, le programme devrait être prolongé jusqu'en 2026. C'est ce qui a été annoncé en juillet par le Premier ministre, Jean Castex. Sous l'égide de la ministre à la Cohésion des territoires, Jacqueline Gourault, les axes de développement seront toujours la valorisation de l'habitat, la vivification des commerces et des services, avec une attention particulière à l'adaptation de ces territoires au vieillissement de la population.

PROSTITUTION DES MINEURES

Le fléau s'accroît



C'est une note particulièrement alarmiste que le service d'information, de renseignement et d'analyse stratégique sur la criminalité organisée (Sirasco) de la police judiciaire a dévoilé récemment : en 2020, 159 affaires de prostitution de mineures

ont été traitées contre 21 en 2015. Des chiffres qui ne reflètent qu'une infime partie de la réalité. Mais ils révèlent néanmoins une banalisation de la prostitution des mineurs. De plus, les jeunes filles recherchent davantage une aide logistique auprès de jeunes délinquants de leur entourage, ce qui multiplie les réseaux de proxénétisme. Avec la précarité de leur situation et la tentation de l'argent facile (ce qui explique l'augmentation de ces situations), c'est la banalisation de la pornographie (accessible de plus en plus facilement auprès de tous les jeunes), qui sont les principaux éléments motivant de jeunes adolescentes à consentir à la prostitution, selon cette même note. D'après certaines associations, ce sont en réalité entre 6 000 et 10 000 mineures qui sont concernées.

OPINION

Les Français penchent vers le protectionnisme



Le "baromètre de la transformation de la France", réalisé par l'Ifop pour l'agence No Com et publié début juillet, montre un retour de l'opinion vers des valeurs protectionnistes. Que cela concerne la santé des individus ou l'identité nationale, la tendance vers plus de protection est

visible. Ainsi, 52 % des Français considèrent que la première priorité est de "préserver la France pour protéger son identité face au monde qui change", soit 21 points de plus qu'en 2017. À l'inverse, les tenants d'un changement en profondeur chutent de 69% à 48%. Les attentes des Français concernant les politiques publiques traduisent la même tendance protectionniste, avec les thèmes de la relocalisation des emplois sur le territoire national, d'un contrôle plus strict des flux migratoires et de la défense de la laïcité face à l'islamisme, largement en tête devant la réduction des inégalités sociales ou la lutte pour la transition écologique. Des tendances d'autant plus préoccupantes que les crises actuelles au niveau mondial risquent de générer ce même mouvement de repli sur soi dans d'autres pays.

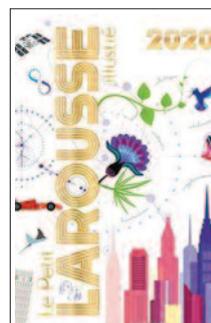
DÉSORDRES CLIMATIQUES

La moitié des enfants dans le monde en danger

L'Unicef a publié récemment un rapport sur les désordres climatiques déjà à l'œuvre dans le monde, afin d'identifier les enfants les plus exposés. Plus du tiers d'entre eux sont soumis à de très fortes vagues de chaleurs, et 100 millions vivent dans une zone à risque de pénurie d'eau. Accroissement des risques d'inondations, des risques épidémiques (paludisme, dengue...), de la pollution atmosphérique... les dangers s'étendent et, avec eux, la vulnérabilité des populations qui ont un accès plus difficile à l'hygiène, l'alimentation, l'éducation, la protection sociale. L'Unicef a élaboré un "indice des risques climatiques sur les enfants" (IRCE), qui prend en compte à la fois les aléas climatiques et les données de vulnérabilité sociale. Près de la moitié des enfants du monde vivent désormais dans un des 33 pays considérés comme "à très haut risque". En France, nos enfants ne sont pas encore soumis à cette menace, mais le pays est déjà dans la catégorie "moyen à élevé", 3^e sur une échelle de 5 degrés de gravité.

LANGUE FRANÇAISE

Le Petit Larousse intègre la crise du Covid-19



Sortie au printemps dernier, la dernière édition du *Petit Larousse* fait la part belle à l'événement majeur de l'année 2020-2021 : la pandémie de Covid-19. De nombreux nouveaux termes liés à cette crise sanitaire ont ainsi fait leur apparition dans le dictionnaire, se

référant à l'épidémie elle-même comme "cluster", "nasopharyngé", "quatorzaine" ou à ses effets sociétaux comme "click and collect" et "télétravailler". En revanche, si le mot "présentiel" y est déjà présent, "distanciel" en est... absent.

INFLATION**Flambée des prix des matières premières**

© Pixabay

La crise sanitaire mondiale a percuté en profondeur les réseaux de production, on le savait déjà. Il nous reste à mesurer l'ampleur des conséquences sur les produits quotidiens. En un an, le coût des matières agricoles ont augmenté de plus de 10%, les métaux de près

de 60%, et tous les matériaux de construction dont le bois de plus de 50%. C'est aussi la capacité de production, mise en veille dans les sites industriels depuis la crise, qui inquiète, car la reprise à plein régime ne peut se faire du jour au lendemain. Pourtant, les prix affichés en magasins ne marquent pas encore ces envolées. "Pour respecter les contrats, négociés à l'avance, les industriels ont été obligés de comprimer leur marge", explique Christophe Le Boulicaut, président de l'Association des industriels de la papeterie. On estime qu'il faut trois à six mois entre l'augmentation de la ressource et sa traduction sur les étiquettes. Si la rentrée 2021 a été plutôt économique (3,4% de baisse sur les dépenses de fournitures scolaires selon l'institut GfK), cela ne présage pas pour autant un pouvoir d'achat en bonne forme dans les prochains mois.

BOL D'AIR**La location de jardins a le vent en poupe**

© Pixabay

Le mouvement existait déjà avant la crise du Covid-19, mais les périodes de confinement en ont assuré un développement spectaculaire: la location de jardins privés, que cela soit à but événementiel (mariage, fête...) ou de façon plus permanente

(jardins potagers ou non, à entretenir ou pour le plaisir d'en profiter), se multiplie en France. À l'instar d'Airbnb, plusieurs plateformes proposent de mettre en relation les propriétaires et les locataires, comme jardins-prives.com. Ce site, créé en 2016, a connu une croissance de 20% par an de chiffre d'affaires, et le nombre de locations a été multiplié par cinq depuis le début du Covid-19. Un échange gagnant-gagnant avec, d'un côté des propriétaires qui arrondissent leurs fins de mois ou font entretenir leur bien gratuitement, de l'autre, les locataires de plus en plus nombreux qui aspirent à se mettre au vert.

MÉDIAS**La sous-traitance se propage**

© Pixabay

On le sait depuis des années, l'économie des médias traditionnels ne va pas fort. Conséquence, de nombreuses rédactions ont choisi de sous-traiter leurs contenus

à des agences spécialisées. Ainsi des journaux ou magazines comme *Biba*, *Gala*, *Capital*, *Valeurs Actuelles*, *Maxi Cuisine*, *Marie-France* et bien d'autres, font appel en partie à des rédacteurs extérieurs. Si ce nouveau mode de fonctionnement se comprend d'un point de vue économique, il laisse craindre le développement de médias qui n'auront bientôt plus rien à voir avec le journalisme, et remplaceront l'information par du remplissage. Une perspective d'autant plus préoccupante que les journalistes professionnels ont beaucoup moins de moyens d'investigation que dans le passé.

ALIMENTATION**La viande en forte augmentation**

© Pixabay

La fondation Heinrich Böll, think-tank allemand, a publié début septembre un *Atlas de la viande*, afin d'observer l'évolution de l'élevage et de

l'industrie de la viande. Impact écologique, bientraitance animale, modes de consommation humaine, sont ainsi décortiqués à travers la planète. Le premier constat est celui d'une augmentation drastique de la consommation, qui aurait doublé en vingt ans (320 millions de tonnes en 2018). Mais sont également épinglés les circuits longs (20% de la production animale est destinée à l'exportation aujourd'hui, contre 4% dans les années 60) producteurs de pollution. Les chercheurs, proches du mouvement des Verts, n'en tirent toutefois pas de conclusion radicale, mais préconisent plutôt des solutions permettant de juguler les effets nocifs, comme la limitation de l'élevage intensif ou la politique tarifaire pour les viandes importées.

ÉCOLE

Les directeurs réclament plus d'autonomie



© Pixabay

À la suite de la proposition d'Emmanuel Macron d'expérimenter le recrutement directement par les directeurs d'école de leur équipe pédagogique, l'avenir de cette fonction suscite un intérêt nouveau. En effet, selon un sondage d'Opinion Way pour le ministère de l'Éducation

nationale, seuls 11% des directeurs souhaiteraient avoir un véritable statut de chef d'établissement. En revanche, ils seraient majoritairement favorables à disposer de plus d'autonomie de gestion. À l'heure actuelle, le directeur d'école n'a pas la maîtrise de son budget et ne peut pas signer de convention avec un quelconque partenaire. Selon une directrice d'école d'Eure-et-Loir : "Nous dépendons de trop de monde et cela ralentit le processus de décision. Nous devons à chaque fois demander une autorisation à la mairie, à l'académie..." Le débat est donc ouvert, et c'est une bonne chose car chaque année des postes de direction d'école restent non pourvus.

CLIMAT

L'Onu de plus en plus inquiète



© Pixabay

Alors qu'on assiste tristement à une multiplication des catastrophes naturelles, l'Onu vient de lancer une alerte mondiale sur le fait que nous allons tout droit vers un réchauffement climatique de plus de 2,7°C d'ici la fin du siècle. Elle appelle donc tous les États à "redoubler d'urgence leurs efforts" pour

éviter une véritable destruction des conditions de vie sur la planète. Et l'Onu met aussi en garde l'opinion sur les risques engendrés par la crise climatique dans la généralisation de conflits armés. Ces alertes sont particulièrement opportunes car les promesses de la Cop 21 n'ont guère été tenues par la plupart des États, ce qui explique d'ailleurs la très grande inquiétude des jeunes sur leur avenir. Il faut toutefois noter que, ces derniers jours, de nouveaux engagements semblent avoir été pris par de grands États pollueurs comme la Chine, les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, l'Argentine ainsi que l'Union Européenne. On attend donc avec impatience les suites de la Cop 26, qui aura lieu à Glasgow du 31 octobre au 12 novembre.

HÔPITAL

Les pro-vaccins de plus en plus souvent agressés



© Pixabay

Les agressions contre les médecins et soignants participant à la politique de vaccination ne cessent de s'accroître, selon un collectif de 466 maires de villes et de directeurs d'hô-

pitaux. Ces derniers souhaitent alerter l'opinion sur ce phénomène et sur la nocivité des réseaux sociaux. Ils demandent notamment aux pouvoirs publics et à la Justice de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à ces attaques, afin selon eux "de respecter le cadre républicain qui est aujourd'hui clairement mis sous tension". Et ils ajoutent que leur seul objectif est de permettre à l'hôpital "d'entrevoir une issue à cette épidémie et d'espérer retrouver une vie normale".

PSYCHIATRIE

La pénurie de médecins s'avère catastrophique



© Pixabay

Dans le Nord, comme partout en France, la pénurie de psychiatres est devenue telle que les établissements de santé sont contraints de fermer des lits ou de fusionner pour assurer un minimum de garantie de soins aux patients. C'est ce qui vient de se produire à Bailleul, près de Lille, qui vient de fermer 70 lits de psychiatrie. Un problème de démographie médicale, car le nombre annuel de psychiatres formés a été divisé par cinq au milieu des années 1980. Et dorénavant près de 30% des postes de praticiens sont vacants en France. À l'origine de ce désastre, l'absence de vision prospective de l'État, mais aussi la faible attractivité de cette spécialité.

SUÈDE

UN RAPPORT CONTROVERSÉ POINTE LE LIEN ENTRE IMMIGRATION ET DÉLINQUANCE

Fin août, le Conseil national de prévention du crime suédois a publié un rapport analysant les statistiques de la criminalité entre 2007 et 2018. Une des questions brûlantes concerne le lien entre origine étrangère et implication criminelle. Effectivement, les immigrés de première et deuxième génération sont surreprésentés dans les affaires de délinquance (8 % d'entre eux, contre 3,2 % des Suédois d'origine). Cette surreprésentation concerne principalement des personnes venant d'Afrique ou du Proche-Orient. Le ministre de la Justice, Morgan Johansson, soucieux de ne pas réduire ce constat à un amalgame raciste, indique que ce n'est pas tant l'immigration qui est en cause que la politique d'intégration. Les critères socio-économiques, le parcours migratoire difficile, l'exposition à un environnement criminel, sont également des critères d'analyse de ce phénomène. Un résultat en tout cas bien opportun pour le parti d'extrême droite protectionniste Démocrates de Suède (SD), qui souhaite l'arrêt total de l'accueil des réfugiés.

ÉTATS-UNIS

LES PLUS FORTUNÉS PASSENT ENTRE LES GOUTTES DE L'IMPOSITION



Le site *ProPublica* révèle qu'entre 2014-2018, les vingt-cinq Américains les plus fortunés n'ont payé que 13,6 milliards de dollars (11,2 milliards d'euros) au Trésor américain tandis que leur fortune s'est

accrue de 401 milliards de dollars. En effet, aux États-Unis, il n'existe pas d'impôt sur la fortune. Les grosses fortunes du pays minimisent leurs revenus pour s'acquitter d'un montant réduit. À titre d'exemple, en 2018, les vingt-cinq Américains les plus riches possédaient un patrimoine cumulé de 1 100 milliards de dollars mais n'ont payé qu'1,9 milliard d'impôt fédéral, soixante-quinze fois moins que les 143 milliards payés par les Américains "moyens". Si le nouveau président des États-Unis, Joe Biden, a prévu un certain nombre de réformes fiscales, il n'a pas déclaré son intention de créer un impôt sur la fortune.

GRÈCE

LES POTS-DE-VIN S'INVITENT DANS LES MATERNITÉS



L'austérité continue de faire des ravages chez nos voisins Grecs. Alors qu'accoucher dans un hôpital public est un service gratuit, des couples doivent s'acquitter de pots-de-vin auprès du personnel pour espérer recevoir des soins de qualité. Ceci est le résultat des coupes budgétaires qui frappent le système de santé du pays

depuis plusieurs années. Dans la maternité Elena Venizelos d'Athènes, le coût d'un accouchement dans une chambre simple est de 400 €. À cela, il faut ajouter entre 400 € et 2 000 € à destination des soignants. Les familles qui ne peuvent s'acquitter de tels montants sont négligées par le personnel et ne reçoivent pas les soins nécessaires à un accouchement en bonne et due forme. Selon le sondage Eurobaromètre de 2020, 81% des sondés en Grèce déclarent que les pots-de-vin sont courants au sein du système de santé (contre 27% au sein de l'Union Européenne).

ESPAGNE

PROTECTION DE L'ENFANCE : LA LOI AMBITIEUSE OUTRE-PYRÉNÉES

Le parlement espagnol a approuvé (297 voix "pour" et 53 "contre") une loi organique ambitieuse concernant la protection de l'enfance. Au-delà de la réforme en matière pénale (allongement du délai de prescription des abus et agressions sexuelles commis sur des enfants), la loi instaure un "devoir de porter plainte" à chaque personne qui a connaissance ou suspecte des faits de violence sur mineurs. Le texte a été baptisé "loi Rhodes", du nom du pianiste britannique James Rhodes, victime de viols à l'âge de 6 ans par un professeur de sport, et qui a mené le combat avec plusieurs ONG de notre voisin ibérique où il réside. La loi implique également la création d'un poste de "coordinateur de bien-être" dans les établissements scolaires et la mise en place de protocoles d'actions, de campagnes de sensibilisation et des formations à tous les professionnels de l'enfance. De plus, des tribunaux, des parquets et des unités de police vont être spécialement créés pour prendre en charge ce type d'affaires. Enfin, les victimes de moins de 14 ans pourront témoigner une seule et unique fois en présence d'un juge, du procureur et des avocats, le tout étant enregistré, pour éviter la répétition d'un récit particulièrement douloureux.

EUROPE DYSFONCTIONNEMENTS À RÉPÉTITION



© Pixabay

Au moment où le monde a besoin de l'Union européenne pour agir sur le plan environnemental, sécuritaire et sanitaire, on déplore de plus en plus de couacs qui décrédibilisent cette grande institution. En effet,

ses divers organes ont accumulé ces derniers temps des décisions douteuses, fondées sur des évaluations contestables, une absence de vision stratégique, voire des abus démagogiques.

Ainsi, l'**Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)**, dont le slogan est "une science fiable pour des aliments sûrs", a autorisé la mise sur le marché de 12 pesticides soupçonnés d'être génotoxiques (pouvant endommager l'ADN), cancérigènes ou perturbateurs endocriniens, sans étude sérieuse sur leur toxicité. Ces autorisations délivrées depuis une quinzaine d'années

ont été dénoncées par l'ONG PAN Europe (Pesticide Action Network), qui y voit l'influence de lobbies industriels, avec lesquels certains experts de l'EFSA auraient des liens rapprochés.

Le **Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)** a, de son côté, rendu dernièrement un arrêt portant sur la limitation du temps de travail des militaires, qui a attiré de fortes critiques en particulier d'Edouard Philippe (voir sa tribune dans *Le Monde* du 19 juillet). L'ancien Premier ministre déclare : "c'est la conception même d'une armée opérationnelle en permanence qui est comme menacée", et redoute derrière cette décision la fragilisation de notre système de défense dans un monde de plus en plus instable.

Le **Comité économique et social européen (Cese)** a continué d'octroyer une indemnité de séjour, censée couvrir les frais de déplacement et d'hébergement à Bruxelles d'experts, alors que les réunions se tiennent très majoritairement en visioconférence depuis leur pays d'origine. Cette indemnité offre à 329 participants des indemnités forfaitisées à 290 euros par réunion, ce qui a coûté à l'Union 2,2 millions d'euros pour la seule année 2020. Une gabegie.

CARTON VERT



© DR

À **Nadine Gohard**, maire de Thiverval-Grignon (78), qui s'oppose à la vente par l'État à un promoteur privé du Château de Grignon, avec ses 310 hectares de terrain. Elle soutient comme alternative un projet associatif centré sur l'agro-écologie.



© DR

À **François Molins**, procureur général près la Cour de cassation, qui n'a pas hésité à inciter à la plus grande prudence les magistrats de la Cour de justice de la République chargés de l'instruction de l'affaire Buzyn Covid-19. Une initiative utile pour éviter un excès de judiciarisation de l'action politique.



© DR

À **Philippe Colombat**, cancérologue et président de l'Observatoire national de la qualité de vie au travail des professionnels de santé, qui publie un plaidoyer pour une organisation plus participative des soins à l'hôpital. Exacerbé par la crise du Covid-19, le mal-être des soignants ne fait plus de doute et mérite de nouvelles réponses.

CARTON ROUGE



© DR

À l'**Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)**, dont le dernier congrès, à Marseille, a été considéré par *Le Monde* comme une plateforme utilisée à des fins de communication politique ou de communication d'entreprise.



© DR

À **Arthur Anane**, à la tête d'Equalis, association gestionnaire de centres d'accueil pour migrants, qui s'est octroyé un salaire de près de 12 000 euros net par mois, en plus de divers avantages comme une Audi Q7 comme véhicule de fonction.



© DR

À **Vincent Bolloré**, détenteur dès à présent d'un groupe de médias français (*Canal+*, *Havas...*) qui va lancer une OPA sur le groupe Lagardère. Si celle-ci aboutit, il mettrait la main notamment sur *Hachette*, *le JDD*, *Paris-Match*, *Europe 1*, au risque de la création d'un véritable monopole sur les médias.



RÉSIDENCES SERVICES : LA SOLUTION D'AVENIR POUR LES SENIORS ET LEUR ENTOURAGE



LES GIRANDIÈRES : UNE NOUVELLE SOLUTION TEMPORAIRE OU DURABLE À PROPOSER À VOS SENIORS

En tant que professionnel, votre rôle de prescripteur a une grande valeur pour les personnes âgées que vous accompagnez. Leur recommander Les Girandières, c'est leur proposer une solution alternative au maintien à domicile, aux EHPAD et aux maisons de retraite. Les Girandières savent répondre avec pertinence aux problématiques que rencontrent les seniors au quotidien.



« Quitter son logement est souvent une épreuve pour les seniors. Mais lorsqu'on prend le temps de présenter la solution des résidences seniors, ils comprennent vite l'intérêt de vivre « comme avant », de façon indépendante et en toute sécurité, tout en bénéficiant de services et d'une équipe sur place de jour comme de nuit. »

Dr Frédéric S.
Médecin généraliste
à Nantes (44)



LES GIRANDIÈRES : VIVRE MIEUX DÈS AUJOURD'HUI, TOUT EN PRÉPARANT DEMAIN

- Des résidences pleines de vie !
- Des auxiliaires de vie sur place, à toute heure du jour et de la nuit
- Des appartements tout confort et des espaces communs bien pensés
- Des services à la carte
- Un restaurant sur place ouvert 7j/7
- Un espace privé pour recevoir sa famille

LES MAIRES AU CŒUR DU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE

Maire de Sceaux dans les Hauts-de-Seine, président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale depuis 2011, secrétaire général de l'AMF depuis 2014, Philippe Laurent vient de publier un nouvel ouvrage, *Maires de toutes les batailles, en finir avec l'hypocrisie décentralisatrice* (éditions L'Aube), préfacé par Gérard Larcher. Il a aussi posé sa candidature pour la présidence de l'Association des maires de France. *Le Jas* a voulu en savoir plus.

Le Jas : Dans votre dernier livre, vous décrivez l'état de la société avec ses aspects positifs et négatifs. Pouvez-vous nous résumer votre analyse ?

Philippe Laurent : Je commence à avoir une longue expérience, ce qui me permet de relever que certaines tendances actuelles sont inquiétantes. En effet, jusqu'aux années 1990, les affrontements idéologiques et les controverses politiques étaient très forts, et pourtant la société paraissait plus unie qu'elle ne l'est aujourd'hui. La plupart des maires ont aujourd'hui le sentiment d'une perte de sens de la vie en commun, de la vie en société, avec une montée du communautarisme, une perte d'adhésion aux valeurs républicaines, non pas pour les combattre mais plutôt pour dire qu'elles sont insignifiantes. C'est le constat d'une société qui n'a plus vraiment envie de vivre ensemble.

Notre génération a commis beaucoup d'erreurs, et ce n'est que maintenant que l'on se rend compte des graves conséquences. Cela est particulièrement visible sur le plan éducatif. C'est d'abord lié à un affaiblissement de l'école, à laquelle notre société n'a pas su redonner le statut, l'importance et les valeurs qu'elle avait il y a encore 30-40 ans. Mais c'est aussi dû à une perte de repères communs, avec l'évolution de l'influence des parents, dont certains ont de plus en plus de difficultés à jouer leur rôle éducatif. C'est parfois en raison d'un chômage endémique qui frappe certaines familles, avec des enfants qui n'ont jamais vu leurs parents travailler. Par ailleurs la notion de famille est elle-même en questionnement. Enfin, la régression des valeurs collectives est aussi liée à la montée des



droits individuels, y compris, par exemple, du droit de l'enfant de ne pas respecter les règles du jeu à l'école. Et certains parents les y encouragent. Ce n'est pas une question de précarité économique, l'éducation n'est pas liée au niveau de vie.

Le Jas : Que préconisez-vous pour reconstruire liens et repères collectifs ? Pensez-vous que les maires ont un rôle particulier à jouer ?

Ph. L. : C'est à l'échelle de la commune que c'est possible, car il y a une sorte de confiance qui existe entre les habitants et les élus locaux. Les maires peuvent donc jouer un rôle important, mais ils ne peuvent le faire seuls. Ils doivent notamment s'appuyer sur les associations, en leur permettant d'obtenir les moyens logistiques dont elles ont besoin. Je pense que cela peut produire un écosystème positif pour agir, dans lequel l'équipe municipale joue un rôle pivot. On peut citer d'autres exemples, comme le fait de garder un centre-ville attractif où les gens ont du plaisir à se retrouver, de soutenir toutes les initiatives qui rassemblent au-delà des âges et des cultures. C'est un rôle essentiel pour les maires. Enfin, je voudrais aussi insister sur la nécessité de promouvoir une dynamique qui se développe dans les villes, celle du projet éducatif global autour des enfants. C'est issu de la "réforme des 4 jours" lancée par Vincent Peillon, qui a proposé d'établir un projet éducatif territorial avec l'Éducation nationale, en partenariat avec les communes. Au départ, cela a été très critiqué en raison d'une mauvaise mise en œuvre, mais finalement cette démarche évolue positivement. On reconnaît dorénavant que, dans l'éducation, il y a trois vecteurs : la famille, l'école et l'écosystème communal, avec les clubs sportifs, les centres de loisirs, etc. Cette vision permet d'organiser un véritable continuum éducatif.

Le Jas : Pensez-vous que l'état actuel de la décentralisation favorise cette implication des maires ?

Ph. L. : En France, le concept de décentralisation est très particulier, car il se traduit par un mouvement qui part du centre vers la périphérie. Il a commencé dès 1969 le référendum de de Gaulle sur les régions. Car, même s'il n'a pas été adopté par la population, il affirmait l'intérêt d'un transfert de responsabilités vers le terrain. Ensuite, il y a eu quelques lois financières prises sous Giscard-d'Estaing au profit des collectivités locales. Mais il a fallu attendre les lois Defferre (1982-1984) pour donner une véritable impulsion à la décentralisation. Et les rapports entre l'État et les collectivités locales ont été plutôt bons jusqu'au milieu des années 2000. C'est là qu'un tournant a été pris, pour des raisons liées principalement à des aspects financiers. En effet, avec la globalisation des finances publiques entre l'État, les collectivités territoriales et la Sécurité

sociale, issue du traité de Maastricht, une partie de la haute fonction publique a désigné les collectivités locales comme responsables des difficultés financières du pays. J'ai vécu cette période, avec des attaques très lourdes contre les collectivités locales. Les choses se sont calmées depuis, mais la culture dominante de la haute administration est redevenue très centralisatrice, alors qu'elle l'était beaucoup moins au milieu des

“ Les maires peuvent jouer un rôle important, mais ils ne peuvent le faire seuls. ”

années 1990. Évidemment, avec la présidence d'Emmanuel Macron, qui n'a pas d'autre expérience que celle de la haute fonction publique, cela ne facilite pas les choses. Il ne ressent pas la décentralisation comme un projet majeur de société. Il la ressent comme un problème d'organisation administrative. C'est un problème plus culturel que politique.

Le Jas : Vous avez proposé votre candidature pour la présidence de l'Association des maires de France (AMF). Pouvez-vous nous en donner les raisons ?

Ph. L. : J'ai acquis avec ma longue expérience, une connaissance à la fois technique, mais aussi sociétale et politique de la communauté des maires. Je considère que celle-ci a besoin d'un porte-parole qui s'appuie sur un collectif de maires, divers dans leurs origines et sensibilités, et représentant équitablement les territoires français. J'ai pensé que je pouvais être utile, en disposant d'une légitimité suffisante. D'ailleurs, j'ai occupé pendant de nombreuses années la fonction de secrétaire général de l'AMF. Dans cette période difficile pour le pays, où les maires peuvent être à l'origine du renouveau démocratique, il faut une équipe très combative pour notre association. Et une équipe convaincue de la nécessité de mobiliser les citoyens, pas uniquement pour donner un avis mais aussi pour participer à l'action publique. C'est la raison pour laquelle je soutiens la démarche lancée par la Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité. C'est ce message-là que je veux porter, auprès du gouvernement mais aussi du Parlement, pour pouvoir faire reconnaître la force des communes et leur potentiel. Je suis candidat pour être porte-parole de cela et pas autre chose. ■



Envie d'innover ?
Inspirez-vous de ce qui marche

www.apriles.net



Apriles, l'Agence des pratiques et initiatives locales de l'Odas (Observatoire du développement et de l'action sociale) repère et expertise les initiatives inspirantes susceptibles d'être reproduites sur d'autres territoires.

DOSSIER

JEUNESSE

FRACTURES À RÉPARER !

PAR CHRISTOPHE ROBERT ET HÉLÈNE PADIEU



L'actualité médiatique ne cesse de le rappeler : la crise sanitaire a fortement contribué à fragiliser notre jeunesse. Entre strictes mesures de confinement et traitements différenciés en fonction des âges de la population, les derniers mois ont mis au grand jour des fractures entre les générations. Nombre d'entre elles préexistaient pourtant avant l'apparition du Covid. Sociologues, économistes, jeunes, *Le Jas* a souhaité ce mois-ci croiser différents regards afin d'identifier, outre les causes d'un mal-être latent dans les rangs de notre jeunesse, les moyens et les pistes de réflexion qui mériteraient d'être mis à profit pour réparer les fractures entre les générations.

Génération Z, millennials, boomers... Simple effet de mode ou approche sociologique pertinente ? Tandis que le vieillissement de la population s'accélère en France, il est devenu habituel de catégoriser les générations avec le souci du détail. Au point d'ailleurs que le simple terme de "jeunes" ne signifie plus grand-chose". Chez les jeunes, dès qu'on a cinq ans de plus, on est vieux !", confirme en ce sens Suzanne, 18 ans. Pour cette jeune adulte entre deux âges, un premier constat s'impose d'emblée : "On communique de moins en moins entre jeunes et plus vieux". Mais par-delà un simple manque de communication parfois pointé du doigt, d'inquiétantes fractures entre les générations se sont révélées au grand jour depuis quelques années. Et si la situation ne s'est pas arrangée avec la crise sanitaire, il importe désormais de trouver des remèdes pour savoir les réconcilier.

JEUNESSE FRAGILISÉE

Dans leur dernier ouvrage "*La Fracture : comment la jeunesse fait sécession*" (éd. Les Arènes) Frédéric Dabi, directeur général de l'Ifop, et Stewart Chau, consultant au cabinet d'études et de sondages Viavoice, dressent plusieurs constats mettant en lumière l'existence et les causes d'un profond malaise chez les jeunes. On apprend ainsi dans leurs travaux que 30 % des jeunes de 18 à 30 ans considèrent que "c'est une malchance de vivre à notre époque". "Notre jeunesse a encaissé le choc de toute une série de crises et d'événements traumatiques, des attentats de 2015, au Covid-19 en passant par la crise écologique", commente Frédéric Dabi, pour qui "le Covid n'a rien créé mais il n'a fait qu'accélérer l'effondrement du sentiment de bonheur chez les jeunes".

Le 20 janvier dernier, une autre étude réalisée par Odoxa-Blackbone consulting pour *France Bleu*, *Franceinfo* et *Le Figaro* à l'occasion d'une journée spéciale "Avoir 20 ans en 2021", mettait également en évidence le mal-être des 15-30 ans durant la crise sanitaire. 80 % des jeunes y confiaient avoir "subi des préjudices importants du fait de la crise sanitaire". Et tandis que plus du tiers des répondants qui avaient un emploi déclaraient l'avoir perdu, 70 % des étudiants reconnaissaient avoir eu des difficultés pour suivre leurs études à distance. Plus inquiétant encore, ce sondage faisait apparaître, que pour 79 % des jeunes, "il est bien triste d'avoir 20 ans dans les années 2020".

Du côté de leurs aînés, 45 % des plus de 65 ans admettaient que la jeunesse d'aujourd'hui était une génération sacrifiée suite aux conséquences de la pandémie. "Les jeunes ont été touchés par la crise dans des proportions parfois effrayantes", confirme ainsi Lyse, 21 ans, avant de poursuivre, "autour de moi, j'ai connu des jeunes qui étaient au bord du gouffre, vraiment très mal. On ne s'est pas forcément rendu compte de ce que traversaient certains, en particulier ceux qui étaient déjà fragiles, ou ceux qui n'avaient pas d'attaches en France".

JEUNESSE PAUPÉRISÉE

Cependant, pour David Cayla, économiste, vice-doyen à l'Université d'Angers, le terme de "jeunesse sacrifiée" serait peut-être excessif. Mais selon lui, il n'en demeure pas moins que les jeunes générations ont payé un lourd tribut durant la dernière décennie. Auteur d'une note intitulée "2008-2018 : une décennie perdue pour la jeunesse et les actifs", l'économiste reconnaît que "l'essentiel du coût de la décroissance et de la crise de 2008 a été payé par les jeunes". "Le jeune est plus précaire que le reste de la population", analyse David Cayla. Et de prendre pour preuve que le taux de chômage des jeunes dépasse aujourd'hui les 20 %, soit plus du double de la moyenne nationale. "Les jeunes de moins de 30 ans ont perdu 3,3 % de leurs revenus entre 2008 et 2018, alors que la même jeunesse, sur la décennie 1998 - 2008 avait gagné 16 % en revenus", poursuit l'économiste. Depuis quelques années déjà, on aurait donc assisté à un effondrement des revenus lié à la précarité et à la crise frappant de plein fouet la jeunesse.

Chômage croissant (+ 16 % l'an dernier dans la tranche d'âge 18-25 ans), études perturbées, sentiment de solitude et d'isolement favorisé par la crise sanitaire, n'ont certes pas contribué à favoriser la compréhension des jeunes à l'égard de leurs aînés. "On parle de nous comme s'il y avait une explosion de problèmes mentaux, de dépression, d'anxiété, et beaucoup de jeunes disent que c'est de la faute des vieux. Mais les plus âgés n'aiment pas ce discours non plus et disent que ce sont les jeunes qui ont tort !", commente Suzanne, pointant comme une évidence la complexité des fractures non seulement entre générations, mais aussi au sein même des jeunes générations. "On voit sur de nombreux sujets des domaines dans lesquels les fractures entre les générations se sont objectivées", résume Frédéric Dabi, pour qui "notre jeunesse prend conscience qu'elle est absolument à part".

DISSENSIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Cette existence de fractures entre les générations vient d'être d'ailleurs confirmée par les résultats de la toute récente enquête réalisée par l'Ifop pour l'Odas, intitulée "Le regard des Français sur l'évolution des liens sociaux en France" (lire aussi pages 36-37 de ce numéro). Parmi les enseignements de cette enquête, la dissension des liens intergénérationnels aurait, en effet, de quoi sérieusement préoccuper. On y apprend ainsi que, pour plus d'un Français sur deux (55 %), les relations entre les jeunes et les aînés se sont détériorées au cours des 20 dernières années. Une opinion partagée par près de deux Français sur trois (61 %) dans la tranche des plus de 65 ans. Rejoignant le constat établi par Frédéric Dabi, l'enquête de l'Odas souligne que, pour 59 % des répondants, la crise sanitaire a accentué la défiance et les tensions entre les jeunes et leurs aînés en France. "J'ai le sentiment que les relations entre les générations n'ont jamais été aussi mauvaises", commente Hugo, 21 ans. "En ce moment, j'observe pas mal de ressentiment, qui existait sans doute déjà avant, mais qui a été démultiplié par la crise. Notamment, nous n'avons pas compris pourquoi l'on devait *sacrifier* les plus jeunes pour protéger les plus âgés", poursuit-il. Et le jeune étudiant de lever le voile sur l'une des causes



“ Notre jeunesse prend conscience qu'elle est absolument à part. ”

Frédéric Dabi, auteur de
La Fracture : comment la jeunesse fait sécession

de ces fractures intergénérationnelles : "La génération que certains appelle celle des *boomers* représente les personnes qui ont eu la chance de pouvoir en profiter le plus économiquement, mais qui ont aussi contribué à l'endettement et surtout énormément pollué notre environnement sans penser aux générations futures. C'est ce ressentiment par rapport à ces réalités qui s'est exacerbé".

Cette réalité, certes résumée, ne milite pas vraiment en faveur de la réconciliation de la jeunesse avec ses aînés, en particulier à l'égard de ceux de la génération de leurs parents et de leurs grands-parents que les jeunes n'hésitent désormais plus à désigner comme responsables d'un état de déliquescence général de la société.

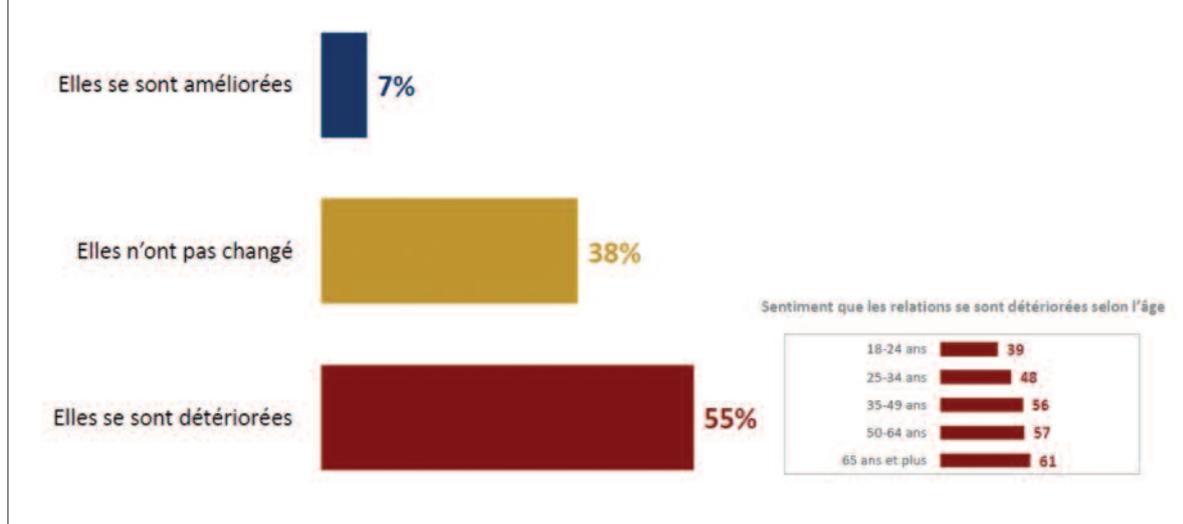
RESPONSABILITÉS POLITIQUES

De là à passer d'une détérioration des liens entre les générations à la défiance d'une bonne partie de la jeunesse à l'égard des responsables politiques, il n'y a qu'un pas. "On est un peu consterné par la mollesse des élites politiques actuelles, qui sont toutes d'ailleurs plutôt âgées, sur des sujets de société comme l'égalité hommes femmes, les injustices sociales ou encore l'urgence climatique", témoigne en ce sens Ingrid, 26 ans. Certes, cette défiance de la jeunesse à l'égard des responsables politiques n'est pas nouvelle. Il suffit pour s'en convaincre de se remémorer la tempête médiatique suscitée par Greta Thunberg qui, s'exprimant à la tribune de l'Onu le 23 septembre 2019, prenait directement à partie les dirigeants politiques de la planète. La jeune Suédoise, alors âgée de 16 ans, avait publiquement accusé ses aînés en charge des responsabilités d'avoir "volé ses rêves et son enfance".

Deux ans plus tard, la situation semble loin de s'être améliorée. Dans leur ouvrage *La Fracture*, Frédéric Dabi et Stewart Chau relèvent ainsi que, pour plus de 8 jeunes sur 10 (81%), "le personnel politique n'est pas honnête". Fait plus inquiétant encore, les auteurs soulignent que 52 % des 18-30 sont d'accord pour dire que "seule une certaine forme de violence peut permettre aujourd'hui de faire bouger les choses en politique". Notre jeunesse serait-elle donc désormais tentée par une forme de radicalité à l'égard des responsables politiques dont ils contesteraient ouvertement les choix passés, et peut être actuels aussi ? "Ces jeunes attendent urgemment de l'action et ils ont compris que la réponse viendrait de moins en moins du politique", analyse Frédéric Dabi. "Dans notre façon de voir les

L'évolution perçue des relations intergénérationnelles en France ces vingt dernières années

Et plus précisément, au cours des vingt dernières années, diriez-vous que les relations entre les jeunes et leurs aînés se sont améliorées, se sont détériorées ou n'ont pas changé en France ?



La récente enquête de l'Odas : "Le regard des Français sur l'évolution des liens sociaux en France" met clairement en évidence la détérioration des liens entre les générations ces dernières années.

choses, on se dit que les générations plus anciennes ont détruit le climat, ce qui nous conduit à moins croire leur parole. Nous avons surtout conscience que nous sommes le futur et donc que tout est aujourd'hui entre nos mains", expose Suzanne. Et cette "façon de voir les choses" n'est pas propre à Suzanne, ni même à la jeunesse de l'Hexagone, loin de là. En témoignent les résultats d'une autre étude, publiée le 14 septembre dans la revue scientifique *The Lancet Planetary Health*. Cette étude, menée par des chercheurs de plusieurs universités auprès de plus de 10 000 jeunes, âgés de 16 et 25 ans dans dix pays (Australie, Brésil, États-Unis, Finlande, France, Inde, Nigéria, Philippines, Portugal et Royaume-Uni), révèle que 75 % des jeunes jugent le futur "effrayant". Plus précisément, 56 % estiment que l'humanité est condamnée. 39 % déclarent même hésiter à avoir des enfants pour cette raison. À noter que les pays où cette "éco-anxiété" est la plus prégnante sont, sans grande surprise, les Etats les plus pauvres ou ceux qui sont déjà affectés par le dérèglement climatique. Selon Caroline Hickman, l'une des chercheuses à l'origine de cette enquête, la détresse des jeunes serait notamment due "à l'échec des adultes et des gouvernements". Faisant écho, sans le savoir, aux

points de vue de Suzanne et Hugo, cette enquête internationale souligne que, pour 65 % des jeunes, les gouvernements manquent à leurs devoirs à l'égard de la jeunesse. Ils sont même à peu près autant à penser (64 %) que les responsables politiques leur masqueraient la vérité.

LA FAMILLE : VALEUR REFUGE

Si un tel tableau des fractures intergénérationnelles a de quoi faire frémir, il ne doit cependant pas cacher d'autres réalités plus encourageantes. À commencer par le retour de la famille, considérée comme une valeur refuge pour une grande partie de la jeunesse. Ainsi, comme le constate Frédéric Dabi, "la famille n'est plus le lieu de la guerre des générations, notamment sur la question des mœurs comme dans les années 60. Aujourd'hui, les jeunes croient en la famille dans un contexte protecteur, Covid et post Covid". L'auteur de *La Fracture* relève ainsi que "la famille, c'est le lieu du collectif, mais aussi celui où les jeunes peuvent propager leurs engagements et leurs convictions personnelles sur toute une série de sujets, en particulier sur l'environnement". Un point de vue partagé par l'économiste David Cayla qui constate qu'"il existe

aujourd'hui une importante solidarité familiale", relevant au passage que "ceux qui aident la jeunesse aujourd'hui, ce sont les grands parents, en particulier lorsque les parents ne peuvent pas". Aux yeux des jeunes, l'importance de la famille semble effectivement s'imposer comme une évidence. "À l'école, on nous apprend effectivement beaucoup de choses, mais ce n'est pas du tout l'Éducation nationale qui transmet les valeurs, c'est plutôt la famille et notre entourage", ajoute Hortense, 19 ans.

CHANGER DE PARADIGME

En réalité, c'est aujourd'hui à chacun qu'il devrait revenir de prendre sa part à la réparation des fractures générationnelles, en agissant tout du moins sur leurs causes diverses. Du national au local, en passant par les actions associatives, certaines pistes d'actions sont déjà connues et mériteraient sans nul doute d'être mieux mises à profit encore.

Parmi les récentes mesures officielles, le gouvernement a lancé un vaste plan baptisé "1 jeune, 1 solution". Un programme tout particulièrement destiné aux jeunes de 16 à 25 ans touchés par la crise sanitaire afin de leur faciliter l'entrée dans la vie professionnelle en orientant 200 000 d'entre eux vers les secteurs et les métiers d'avenir. À la clef, une compensation partielle de charges pour les entreprises recrutant un jeune de moins de 26 ans ainsi qu'une aide exceptionnelle (5 000 € ou 8 000 €) à l'issue de la 1^{re} année des contrats signés. Si elles répondent effectivement à de réelles difficultés rencontrées par les jeunes pour entrer dans la vie professionnelle, ces mesures gouvernementales ne pourront être sérieusement évaluées que dans quelques mois. Mais surtout, elles ne sauront, à elles seules, contribuer à la reconstruction des liens entre générations.

Au-delà des récentes mesures nationales gouvernementales, plusieurs initiatives associatives visant à favoriser les liens entre les générations font déjà leurs preuves depuis plusieurs années, comme *L'Outil en main* qui vise un public de jeunes âgés de 9 à 14 ans. Une manière intelligente de permettre aux aînés riches d'expérience de rester dans "la vie active" en transmettant aux jeunes générations les gestes de leur métier avec un savoir-faire qui ne s'apprend pas dans les livres et l'amour du travail bien fait.

Dans le même esprit de rétablissement des liens sociaux, la démarche des Journées citoyennes, dont *Le Jas* se fait l'écho depuis plusieurs années, constitue aujourd'hui une opportunité de réconcilier les générations autour

de projets concrets et communs. "Je trouve génial qu'il y ait des initiatives citoyennes pour développer le vivre-ensemble. C'est peut-être grâce à cela qu'on pourrait recréer les conditions qui permettent d'avoir des liens sociaux entre personnes de générations différentes. Parce que ce sont des événements auxquels on peut participer, quel que soit notre âge. Tout le monde poursuit un même but et c'est cela qui nous rapproche", considère Suzanne.

Du côté des collectivités locales encore, l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) propose, depuis 30 ans déjà, d'accompagner les mairies désireuses de faire participer les citoyens de demain au fonctionnement de leur commune. C'est ainsi que récemment, à Saint-Denis de La Réunion, le Conseil dyonisien de la jeunesse, qui réunit des jeunes de 16 à 30 ans, a sollicité de jeunes volontaires pour prêter main forte aux services de la ville, aux associations et aux habitants déjà mobilisés sur le terrain dans le cadre d'une opération baptisée "Fé le mask". But de l'opération ? Donner aux jeunes l'occasion d'aider à la confection de masques pour permettre à tous les habitants d'être équipés pour respecter les gestes barrières. De façon plus générale, pour l'Odas qui travaille depuis longtemps sur cette question, l'un des moyens les plus sûrs d'éviter des incompréhensions entre générations serait de métamorphoser la vision négative



Endettement et pollution de l'environnement sont reprochés aux "boomers".



que les jeunes ont des plus anciens. Souvent perçus comme un poids pour les finances publiques et donc leur avenir, il serait temps de montrer aux jeunes les potentialités des anciens en faveur du développement économique. Et autrement que par le biais étroit de la silver économie, qui ne les valorise qu'en tant de consommateurs. En effet, selon un rapport parlementaire récent, on découvre qu'en 2017 le taux d'emploi des Français de 60 à 64 ans s'élevait à 29,4 %, contre 42,5 % pour la moyenne des pays de l'Union européenne. Et celui des 55-64 ans est de seulement 51,3 %. Ce constat devrait conduire nos pouvoirs

REGARDS CROISÉS



Anna, Hugo, Lyse et Loane qui ont accepté de témoigner dans le cadre de ce dossier.

Anna, 21 ans

“Pour moi, l’expression ‘*liens sociaux*’ ne signifie pas grand-chose. Mais il est sûr qu’après cette pandémie mondiale, nous avons tous besoin de recréer des liens, de rattraper le temps perdu et d’améliorer nos relations avec les personnes qui nous entourent. Il s’agirait surtout de mettre en place des schémas sociaux assez simples, accessibles pour tous, pour toutes les générations afin que nous puissions tous revivre ensemble. Cela me semble aussi important que naturel. On donne trop souvent la parole aux extrêmes, qui ne sont qu’une minorité. Mais ce sont eux que les médias vont rediffuser. Cela crée de la haine, des groupes, et cela devient de plus en plus compliqué de se comprendre”.

Hugo, 21 ans

“Beaucoup de jeunes ont énormément souffert de la crise sanitaire. Mais il est un peu démagogique de dire que ce sont les principales victimes. Les jeunes n’ont pas vécu dans la même peur que les personnes fragiles, qui risquaient leur vie. Ce qui m’inquiète, c’est la scission entre les personnes vaccinées et les non-vaccinées. On est en train de transformer en parias des personnes qui ont juste peur ou qui ne comprennent pas. Pas besoin d’en rajouter pour que les gens se détestent encore plus. Pour créer des liens sociaux, toutes les initiatives sont bonnes à prendre. Le plus importants reste de retrouver un cadre commun. À mes yeux, la République constitue le cadre le plus évident, le plus sain et le plus solide”

publics à renforcer les mesures incitatives au maintien dans l’emploi des personnes âgées de plus de 55 ans, comme le recommande le rapport parlementaire. Mais, au-delà de l’incitation à l’emploi, sans remettre en cause les règles actuelles sur le droit à la retraite, on pourrait multiplier les initiatives favorisant l’engagement des personnes âgées dans la vie économique et sociale du pays.

Il ne s’agit pas simplement d’une conviction éthique

selon laquelle les aînés ont davantage besoin d’aider que d’être aidés. Il s’agit de remettre en cause les conceptions dominantes inadéquates sur l’absence de rôle éducatif et économique des aînés dans leur environnement. Ce changement de paradigme nécessiterait de valoriser davantage les expériences réussies. Mais il faudrait par ailleurs rechercher, sans filtre dogmatique, toutes les activités pouvant accueillir utilement le savoir-faire, l’expérience et le désinté-

Lyse, 21 ans

“Alors que nous avons vécu le plus dur de la crise, notamment lors des confinements où les gens avaient le droit d’avoir une attestation pour aller travailler, les étudiants étaient les seuls à devoir rester chez eux. Cette crise a créé beaucoup de méfiance, et pas seulement entre les jeunes et les vieux. La méfiance de l’autre tout simplement. Il est important de mettre en place des actions pour reconstruire les liens sociaux, mais ça ne va pas se faire si facilement que ça. Ce qui m’amène sur l’idée de la Journée nationale de la fraternité : c’est une belle opportunité et une super idée. Cela peut être un bon début, mais il faudrait beaucoup plus que ça pour que ça réussisse vraiment”.

Loane, 23 ans

“Le plus catastrophique a été à l’arrivée du vaccin. Nous voulions être vaccinés pour faire attention aux autres mais aussi pour retrouver notre vie normale. Mais ce sont les personnes âgées qui ont été vaccinées en premier et qui ont revendiqué de retrouver leur vie normale. Nous, cela faisait plus d’un an que l’on n’avait plus de vie sociale ! Nous étions vulnérables mentalement et eux physiquement. On s’attendait à une solidarité vis-à-vis des jeunes, mais on ne l’a pas eue. À cause de cela, les relations se sont détériorées. L’importance des liens sociaux est naturelle. Mais il faut s’assurer que ces liens respectent la culture et les opinions de chacun. La question des liens sociaux”.

Hortense, 19 ans

“Durant la crise sanitaire, tout le monde a été sacrifié en réalité, et pas seulement les jeunes. Pour beaucoup, le confinement a été perçu comme une opportunité. J’ai une amie qui a pu dessiner pendant tout le confinement, parce qu’elle fait de l’animation. Par contre, plusieurs personnes âgées que je connais se sont retrouvées seules durant le confinement. Leur famille ne pouvait pas aller les voir et elles ne comprenaient pas la situation. Certaines se posaient même la question : *Qu’est-ce qui est le pire, que j’attrape le virus, ou que je ne voie plus personne ?* Le Covid nous a au moins fait prendre conscience à quel point les relations avec les autres sont importantes”.

ressement des personnes âgées. Une telle dynamique pensée par tous les acteurs publics, nationaux comme locaux, aurait non seulement le mérite de définir la vieillesse comme facteur de croissance et de cohésion sociale, mais de faire de l’activité au service des autres un véritable bouclier contre la dépendance. Dans un pays où un tiers de la population aura demain plus de 60 ans, les enjeux sont donc considérables. Sans doute est-ce du côté des responsables politiques,

nationaux comme locaux d’ailleurs, que doit être aujourd’hui enfin sérieusement posée la question de l’avenir de la jeunesse. En particulier en matière d’environnement dans un contexte d’urgence climatique. “Nous n’héritons pas de la terre de nos parents, nous l’empruntons à nos enfants”. Attribuée à Antoine de Saint-Exupéry, cette vérité prend aujourd’hui plus que jamais tout son sens si l’on souhaite réconcilier durablement les générations. ■

AIDES À L'AUTONOMIE : UNE DEMANDE ENCORE PLUS SIMPLE

Depuis plusieurs mois, les caisses de retraite du régime général et de la Mutualité sociale agricole conçoivent avec quelques départements volontaires, un dossier commun de demande d'aides à l'autonomie. À partir de septembre, s'ouvre une nouvelle étape : celle de son déploiement progressif sur une vingtaine de départements pilotes et la possibilité, sur cinq territoires, de compléter et transmettre ce dossier en ligne.

PAR GARANCE CHESNÉ

C'est l'un des cinq premiers départements à se lancer. En Mayenne, depuis le 14 septembre, toute personne âgée souhaitant solliciter une aide pour favoriser son maintien à domicile (que cette aide soit servie par les départements ou les Caisses de retraite), peut en faire la demande en ligne via un guichet dématérialisé unique. Une petite révolution rendue possible grâce à la création d'un dossier commun de demande d'aides à l'autonomie, travail mené depuis plusieurs années par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), la caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et la Caisse centrale de Mutualité sociale agricole (MSA), en lien avec les départements et les caisses de retraite¹. Car comme le rappelle Cécilia Endrino, cheffe de projet évaluation des besoins des personnes âgées à la CNSA: "En fonction de son lieu de résidence, de son niveau d'autonomie, de son régime de retraite majoritaire, la personne âgée qui sollicite une prestation doit s'adresser à un interlocuteur différent, selon des procédures propres à chacun. L'objectif est donc d'abord de simplifier les démarches et de faciliter l'accès au droit pour les personnes âgées et pour ceux qui les accompagnent, proches aidants ou professionnels".

DU FORMULAIRE PAPIER...

Dès 2018, la Mayenne s'engage dans l'aventure. Le département intègre le groupe de travail, composé

d'une trentaine de départements, de la Cnav et de la CNSA qui réfléchit à l'élaboration d'un document commun de demande d'aides. Il est même l'un des cinq départements qui, avec les Carsats et Caisses de MSA de leur territoire, l'expérimentent pendant plusieurs mois. "Leur retour d'expérience a été essentiel, tant pour faire évoluer le document que pour l'accompagnement des équipes et des acteurs de terrains", souligne Cécilia Endrino. Car la demande d'aides commune implique un important travail de coordination entre les services des départements et des Caisses de retraite. "Il faut apprendre à se connaître, dépasser les défiances", analyse Stéphanie Fontenay, responsable Action Sociale et Retraite à la Carsat Pays-de-la-Loire, et Morgane Guenier, Cheffe du service personnes âgées au Département de la Mayenne, "ne pas raisonner seulement en terme de logiciel métier mais se mettre à la place de l'utilisateur. Dans les Pays de la Loire, plusieurs départements sont partants pour déployer le dossier unique, mais nous restons les seuls à être allés au bout de la démarche en reconnaissant mutuellement les évaluations effectuées par nos équipes".

...À LA DÉMATÉRIALISATION

À l'issue de l'expérimentation, La Mayenne a décidé de poursuivre l'usage du formulaire simplifié. Dans sa version papier, il représente pour l'instant environ 65 % des demandes qui parviennent aux instructeurs



©iStock

du Département ou à ceux des Caisses de retraite. Il collecte les informations essentielles à l'instruction du dossier, quel que soit l'organisme, et comprend quatre questions permettant d'identifier le profil du demandeur et de l'orienter vers l'organisme compétent. Charge ensuite à ces derniers de gérer les demandes et de les réorienter si nécessaire, en tenant informé le demandeur. Depuis l'été, 22 autres départements s'apprentent à suivre l'exemple de la Mayenne et font le pari du déploiement progressif du formulaire commun, aux côtés des Caisses de retraite de leur territoire. De plus, parallèlement à la procédure papier, la Cnav a développé, en lien avec la CNSA, un service en ligne qui reprend le formulaire de demande et propose un guichet unique dématérialisé. "Il sera accessible via le site des Caisses de retraite, dès qu'au moins un Département de leur territoire fait le choix du formulaire de demande d'aides à l'autonomie, même si ce n'est qu'en version papier",

souligne Joanna Novak, chargée de mission "Offre aux retraités fragiles", à la direction nationale de l'action sociale de la Cnav.

INTERNALISER LA COMPLEXITÉ

"Dans les cinq départements, dont la Mayenne, qui ont choisi de déployer le téléservice, le demandeur accèdera d'abord aux questions permettant d'établir son éligibilité, puis de déterminer le type de prestation à laquelle il peut prétendre et l'organisme qui instruira sa demande. Il pourra également télécharger les pièces justificatives à joindre et son dossier sera directement adressé à l'organisme instructeur. Pour les départements qui ne souhaitent pas encore s'engager dans la dématérialisation, le demandeur devra imprimer et adresser lui-même son dossier à l'organisme qui aura été identifié au cours de la procédure", complète la chargée de mission. Quant aux demandeurs qui résident dans un Département n'utilisant pas ce nouveau formulaire de demande, ils devront télécharger les formulaires propres à chaque institution. "Pour l'instant, précise Cécilia Endrino, le téléservice fonctionne comme une boîte aux lettres où chaque organisme récupère les dossiers qui lui sont destinés. Mais l'objectif, à partir de 2022, est de développer des interconnexions avec les systèmes d'informations des départements et de permettre un suivi de la demande en ligne. Par ailleurs certains avaient déjà développé leur propre téléservice et il faut leur laisser le temps de le faire évoluer".

En Mayenne, Morgane Guenier et Stéphanie Fontenay se considèrent encore comme précurseurs et ont conscience des limites à proposer le téléservice à de personnes âgées peu familiarisées avec l'outil numérique. Mais elles sont aussi convaincues de répondre au besoin d'une partie de la population, notamment les aidants parfois géographiquement éloignés de leurs proches âgés, et surtout d'anticiper l'évolution des usages numériques. D'autres départements devraient progressivement rejoindre la démarche au cours de l'année 2022. Une montée en charge d'autant plus facilitée par la création d'un document Cerfa et l'interface prochaine entre le téléservice et les systèmes d'information des financeurs. ■

¹ Voir *Le Jas* de novembre 2020

AGNÈS BUZYN OU LE RISQUE D'UNE GLISSADE DÉMOCRATIQUE

Ancien éditorialiste au quotidien *Ouest-France*, Michel Urvoy s'intéresse depuis longtemps à la sauvegarde de la qualité démocratique . Nous publions ce mois-ci sa contribution au sujet de la mise en cause de l'ancienne ministre de la Santé, Agnès Buzyn.



© DR

MICHEL URVOY
Ancien éditorialiste
à *Ouest-France*

Je ne connais pas Agnès Buzyn. Je suis incapable de juger de son bilan de ministre. Je n'ai pas d'actions à La République en Marche. Mais je suis farouchement attaché à quelques principes.

La présomption d'innocence, qui doit éviter de condamner une personne avant qu'elle ait été jugée ; la séparation des pouvoirs, qui doit empêcher la justice d'opérer sur des bases plus partisans que factuelles ; la distinction entre des crimes ou délits commis par une personne, contre lesquels il existe un arsenal complet, et des reproches adressés à un(e) politique à qualité ; l'élection démocratique, à condition d'aller voter, pour sanctionner par les urnes les pouvoirs jugés incompétents.

Pour toutes ces considérations, la mise en examen d'Agnès Buzyn, par la Cour de justice de la République, pour "mise en danger de la vie d'autrui", après celle d'Éric Dupont-Moretti, crée un précédent dangereux. Elle n'est certes pas juridiquement infondée – la procédure et l'institution existent, et aucune condamnation n'est prononcée – mais elle porte en germe une dérive démocratique majeure.

Là où l'on met des années, voire des décennies, à instruire des crimes contre l'Humanité, voici une Cour de justice de la République qui engage des poursuites en quelques semaines, à propos d'une crise en cours, d'une crise mondiale, dont on ne connaît pas tous les tenants scientifiques, dont le nombre d'acteurs est illimité, et dont le bilan n'a pas été dressé par le Parlement dont c'est une fonction principale.

Car pourquoi ne pas poursuivre solidairement tout le gouvernement – notamment le Premier ministre et le ministre des Finances de l'époque – ainsi que le Président de la République ? Pourquoi ne pas poursuivre les responsables de toutes les instances de la santé, y compris l'OMS, pour complicité active ou passive ?

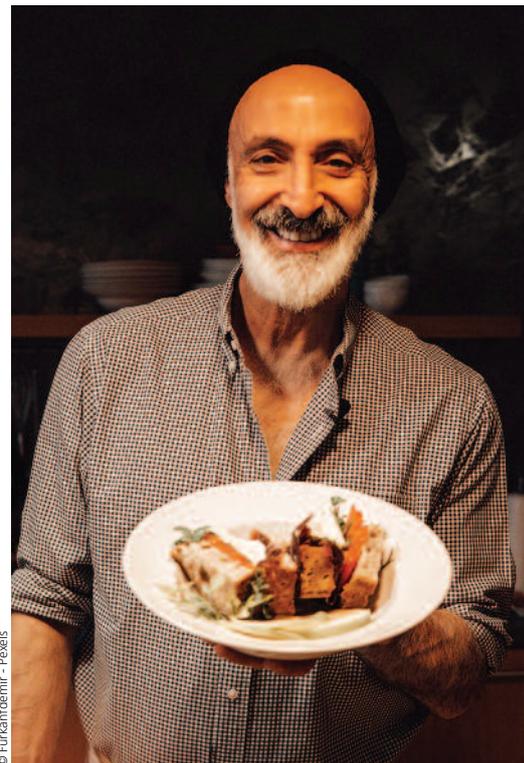
Pourquoi ne pas mettre en examen les gouvernements, présidents et directions de la Santé précédents, qui ont réduit les stocks de masques, freiné les budgets de la Santé, instauré ou maintenu des *numerus clausus* dans les filières médicales ?

Tant qu'on y est, pourquoi ne pas poursuivre les précédents ministres de la Santé qui n'ont pas interdit la cigarette ou l'alcool, causes de tant de cancers et d'autant de malheurs familiaux ? Pourquoi ne pas condamner tous les ministres de l'Environnement responsables des morts attribués aux pollutions auxquelles ils n'ont pas mis fin ? Tous les ministres de l'Agriculture qui n'ont rien fait pour empêcher les suicides à la campagne ? Pourquoi ne pas convoquer les ministres des Transports successifs que l'absence d'action répressive devrait rendre responsables des milliers de morts annuels sur les routes ? ■

En Ehpad, bon sens et éthique passent à table

PAR OLIVIER VAN CAEMERBÈKE

On le sait, l'alimentation joue un rôle fondamental dans le maintien de l'autonomie, de la santé et du bien-être des résidents d'Ehpad. Pourtant, beaucoup d'entre eux souffrent de dénutrition. Alors que les repas devraient être des moments de plaisir, d'échanges, de souvenirs et de sourires, ils se révèlent souvent décevants pour les convives, stressants pour le personnel encadrant et coûteux pour la direction. Si, en raison de leur grand âge, les résidents des établissements connaissent des difficultés à mastiquer, déglutir et digérer, mais aussi à apprécier les saveurs, les nourrir avec des bouillies ou des purées est la solution la moins satisfaisante d'un point de vue sanitaire comme éthique. Organisation de l'Économie Sociale et Solidaire reconnue d'utilité publique, spécialisée sur la question du



© FurkanDemir - Pexels

repas en établissements collectifs, NutriCulture propose un accompagnement technique et managérial qui remet l'humain au centre et installe sur les tables des Ehpad du bon sens et du bon goût.

Monsieur Henri a 88 ans. Incapable de vivre seul en toute sécurité, il vient de poser ses valises à l'Ehpad des Marronniers. Il va lui falloir du temps pour prendre ses repères dans cette nouvelle vie en collectivité et Monsieur Henri s'inquiète un peu.

Ce matin-là, il sirote tranquillement son café noir, comme il l'a toujours fait. Il l'a d'ailleurs précisé à son arrivée et c'est écrit dans son "projet de vie personnalisé", document qui recense ses besoins, ses habitudes de vie et ses attentes. Mais le personnel de l'établissement l'ignore ou n'en tient pas compte. "C'est important de manger le matin, Monsieur Henri", insiste une aide-soignante. Le nouveau venu est bien incapable d'avalier quoi que ce soit. Alors, vers 10h, l'heure à laquelle M. Henri avait l'habitude de prendre une petite collation légère, les soignants lui donnent un complément nutritionnel oral. Il s'agit là d'un mélange à base de protéines qui lui demande tant d'efforts à digérer que le vieux monsieur n'avalera presque rien à midi.

À peine arrivé aux Marronniers, Monsieur Henri inquiétera le personnel pour son "refus de s'alimenter".

"Cela paraît fou, non ? Ce type d'aberrations est pourtant fréquent, plus encore pendant les repas des midis et soirs. Le personnel des Ehpad veut toujours bien faire, mais en voulant respecter de 'grands principes', des nomenclatures, des recommandations, en voulant éviter les risques... il finit par être négligent, voire involontairement maltraitant".

Les termes sont forts, mais celui qui les emploie sait de quoi il parle. François Berger est le fondateur de Nutri-Culture. Créée il y a plus de 10 ans à Saint-Junien en Haute-Vienne, cette organisation de l'économie sociale et solidaire s'est spécialisée sur les enjeux liés aux repas

dans les établissements pour personnes âgées ou en situation de handicap. Il y a fort à faire : selon les évaluations officielles, jusqu'à 40 % des résidents d'Ehpad souffriraient de dénutrition.

En plongeant dans le quotidien des établissements, en étudiant le travail de tous les salariés, des cuisiniers aux



©Nutri-Culture 2021

personnes en charge de la propreté, Nutri-Culture diagnostique les changements de comportements, de management et de modes de préparation des repas qui s'imposent.

AUTOUR DU REPAS, DES ENJEUX MULTIPLES

Mieux nourrir les résidents est d'abord un enjeu de santé. Mais au-delà de la lutte contre les risques de dénutrition, de chute, d'escarre... améliorer le repas des résidents c'est aussi agir sur leur moral, diminuer les coûts de fabrication des plats, réduire les gaspillages, favoriser la qualité de travail des salariés, apaiser les relations avec les proches des résidents... "Le repas est un micro-laboratoire du fonctionnement général de l'établissement, confirme Alexandra Foucher directrice des Projets chez Nutri-Culture. Et, alors qu'il devrait être un moment de convivialité et de plaisir pour la personne avançant en âge (c'est même souvent l'un de leurs derniers plaisirs), il est trop souvent un moment de tensions, de stress, de déceptions..."



©DR

FRANÇOIS BERGER
Le fondateur de Nutri-Culture



L'équipe en charge des cuisines du "Groupement de Coopération Social et Médico-Social Palaios", établissements d'accueil pour personnes âgées de Rodez. Ces femmes et hommes ont été formés par les experts de Nutri-Culture à une nouvelle approche technique et managériale du repas.

Nutri-Culture intervient donc pour permettre à tous les convives, quelles que soient leurs facultés et difficultés, de manger de tout, "comme tout le monde" et d'y prendre du plaisir. Cela commence, bien sûr, par ce qui se trouve dans l'assiette. Or, bien trop souvent, les résidents se retrouvent à devoir ingurgiter des plats mixés, dits textures modifiées, alors que beaucoup d'entre eux seraient capables d'avaler des aliments plus solides, grâce à une meilleure maîtrise de leur cuisson et tendreté.

Comment l'expliquer ? D'abord, assurent les experts de Nutri-Culture, par la méconnaissance des professionnels quant aux spécificités propres aux aînés. Lorsqu'on avance en âge, on repère moins les saveurs, il faut donc en général davantage sucrer ou saler un plat qu'on ne le ferait pour des adultes dans



ALEXANDRA FOUCHER

Directrice des Projets
chez Nutri-Culture

la force de l'âge. On perd aussi sa capacité à saliver et à mastiquer. Mais le vrai point noir concerne les méconnaissances des dysphagies, les troubles de déglutition.

"Lorsqu'une personne âgée fait ce qu'on appelle une 'fausse-route', autrement dit lorsqu'elle avale de travers (ce qui nous arrive à tous), le personnel perçoit cela comme

un risque d'étouffement. Le résident se voit alors servir des bouillies peu ragoûtantes et peu nutritives. Conséquences: une perte d'envie de se nourrir et le sentiment d'être stigmatisé", analyse Mireille Kerlan, orthophoniste qui a travaillé en hôpital, en centre de rééducation et en pédiatrie. L'orthophoniste, partenaire de Nutri-Culture, appelle à "cesser de pathologiser la vieillesse". "Bien sûr, à 90 ans, on a moins de force, moins d'appétence, moins de vivacité... mais ce n'est pas une maladie. Cela doit s'accompagner, pas se soigner". François Berger partage cette analyse : "Les aînés sont perçus à travers leurs pertes, comme des sujets de soins et non de droits".

LA MAGIE DE LA RECONSTITUTION

Pour qu'ils aient ce "droit" de bien manger, l'une des réponses de Nutri-Culture est technique. Elle consiste à former les chefs à des méthodes innovantes de préparation des repas. "Nutri-Culture nous a sauvés !", lance Éric Vuathelot, chef de l'Ehpad de Rivet, à Brive-la-Gaillarde, qui compte deux établissements pour 260 résidents. "Gâchis de nourriture, courbes de poids en baisse, escarres, moral des équipes et des résidents en berne... Nous allions droit dans le mur !" Le chef l'assure, la formation fut, pour les 10 personnes en cuisine, une petite révolution. "Jusqu'alors nous déstructurions de façon 'classique' : du haché avec un peu de bouillon. Ce n'était pas beau, fade et peu agréable en bouche". Nutri-Culture a appris à l'équipe à utiliser des cuissons très lentes (jusqu'à plusieurs heures) qui, pour les volailles, notamment, rendent la chair extra tendre.

Mais l'innovation la plus spectaculaire consiste dans l'utilisation de texturants à base d'algues. Ceux-ci permettent de reconstituer dans des moules en silicone des aliments qui auraient été



© iStock



©Nutri-Culture 2021



©Nutri-Culture 2021



©Nutri-Culture 2021

Innovation technique spectaculaire proposée par Nutri-Culture : l'utilisation de texturants à base d'algues qui permettent de reconstituer des aliments dans des moules en silicone. La texture est spécifiquement étudiée pour être mise dans ces moules qui ont la forme de l'aliment d'origine. Sur les photos ci-contre : tomate mozzarella, côte de porc et petits pois et salade de fruits.

réduits en bouillie. La texture reste fondante, mais est suffisamment ferme pour être mise dans ces moules qui ont la forme de l'aliment d'origine : côte de porc, poulet, petit-pois... "C'est appétissant, goûteux, cela rassure les soignants et permet au résident de mâcher un peu, ce qui est un élément majeur pour capter les saveurs", se réjouit le chef qui a aussi multiplié ses temps d'échange avec celles et ceux qu'il nourrit. En quelques mois, beaucoup d'entre eux ont repris, du poids, un résultat "inespéré", admet le chef. Il ajoute : "ces plats ont eu tellement de succès que certains résidents n'ayant aucun problème de dysphagie ont demandé à en bénéficier". Bien sûr ces techniques nécessitent un peu plus de temps de préparation. Mais Éric Vuathelot note que les cuisiniers ne s'en plaignent pas tant ils ont du plaisir à travailler et à voir les assiettes revenir vides.

Karine Rotta ne vit pas pas en Ehpad, mais cette maman suisse de 39 ans témoigne mieux que personne de ce que lui ont apporté ces aliments reconstitués. Karine souffre depuis ses 6 ans d'un "lichen plan buccal" une maladie inflammatoire qui a évolué en cancer. Jusqu'à récemment, elle n'arrivait plus à se nourrir autrement qu'avec des bouillies. "Cela met à mal notre dignité. Au bout d'un moment, on a juste envie de manger loin du regard des autres". Lorsqu'elle a croisé la route de Gabriel Serero, chef cuisinier, expert en cuisine moléculaire et cofondateur de Nutri-Culture, sa vie a été bouleversée. "On m'a fait goûter une olive reconstituée. C'est tout bête une olive, mais moi j'en ai pleuré... J'ai retrouvé le goût des aliments et je me suis remise à cuisiner. Je peux inviter des gens à déjeuner. Je mange comme vous, comme tout le monde, c'est... c'est juste magique !".

UNE ORGANISATION EN TROIS PÔLES

Pour aller plus loin, Nutri-Culture s'est structurée en trois pôles :

- **"CULTURE ET PROSPECTIVE"** De plus en plus d'établissements ou d'organisations font appel à Nutri-Culture pour penser ensemble l'offre médico-sociale de demain. "Avec les directions générales et leurs équipes, explique Alexandra Foucher, nous accompagnons la transformation des organisations, définissons et formalisons un projet de restauration (et d'hôtellerie) transversal, toujours en cohérence avec l'ensemble des projets (établissement, médical, soin, personnalisé) et des stratégies managériales, adapté aux besoins et attentes des convives."

- **"CULTURE ET PROJET"** permet de structurer et d'articuler l'ensemble de ces projets pour développer une organisation agile et pérenne (montée en compétences, évolution des systèmes d'organisation et la valorisation des professionnels).

- **"LES REPÈRES DU REPAS"** vise la promotion des plaisirs à table. Pour Antoine Leau, responsable de la communication graphique chez Nutri-Culture, "favoriser un repas plaisir et santé, c'est avant tout bien connaître ses convives et proposer un repas adapté aux capacités, goûts et cultures de chacun. Notre métier, c'est aussi de capitaliser l'ensemble des connaissances, travaux et méthodes réalisés avec les aidants, professionnels de santé, cuisiniers, chercheurs... Plus qu'un outil de bonnes pratiques, cette



©Emotion Food Company

ressource propose aux aidants (professionnels ou non) des fiches explicatives pour mieux comprendre les caractéristiques des personnes âgées, repérer et analyser les troubles rencontrés (orientation, préhension, mastication, déglutition) et apporter des solutions. Chacun peut bénéficier d'approches et techniques pour moins transformer, mieux maîtriser les produits et les cuissons et préparer, si besoin, des textures modifiées ou du manger-main adapté. Des recettes et techniques permettent d'adapter l'alimentation aux caractéristiques des personnes, avec les moyens disponibles et les contraintes de l'environnement. Notre ambition à moyen terme est de pouvoir constituer un réseau solidaire d'aide aux aidants, alimentés par les savoirs de ceux qui interviennent au quotidien pour satisfaire attentes et besoins des convives !"

Antoine Cretineau est directeur de trois Ehpad en Haute-Saône. Sensible à la question du repas, il a, lui aussi, bénéficié d'un accompagnement de Nutri-Culture. "Les Ehpad accueillent une population de plus en plus âgée, dont les difficultés à déglutir sont croissantes", constate-t-il. Si ses cuisiniers avaient déjà à cœur de rendre leurs plats mixés les meilleurs possible, Antoine Cretineau estime avoir, depuis, fait "un pas de géant". "Nous sommes passés de purées, à des plats servis en assiette dans lesquelles on place d'un côté la viande, la volaille, le poisson et de

l'autre les accompagnements. Nos résidents peuvent se saisir de la main d'une carotte reconstituée, d'un gâteau au chocolat... Cela leur fait autant de bien au moral qu'à l'estomac !" Le directeur a vite constaté que le personnel avait aussi beaucoup plus de satisfaction à servir les résidents et, le cas échéant, à les aider à manger. Bonus, et non des moindres, le poids des poubelles (qui, rappelons-le, est taxé) a sensiblement baissé.

"Les gaspillages sont souvent la conséquence d'une inadéquation entre l'offre, notamment alimentaire (repas, texture,

présentation, quantités, enrichissements) et les attentes, besoins, droits ou facultés des convives, analyse François Berger. Nous avons donc créé une méthode transversale : le *Projet nutritionnel personnalisé* qui permet de prévenir les gaspillages à plusieurs niveaux. Qui mange quoi, en quelle quantité, où, quand, comment, avec quelles aides ? Pour quels résultats attendus ? Comment sont formées les équipes au service, etc. Lutter contre les gaspillages, c'est avant tout penser la cohérence des organisations et la pertinence des objectifs, moyens et résultats”.

SANS L'ÉQUIPE PAS D'ÉTHIQUE

Toutefois, aussi parfaite soit l'assiette, celle-ci ne suffit pas pour obtenir de tels résultats. Car l'une des principales raisons des dysfonctionnements constatés en Ehpad est l'absence de coopération et de coordination. Chacun travaille avec sa propre grille, son propre vocabulaire, en fonction de ses propres objectifs (soigner, nourrir, faire la toilette, divertir...), sans penser globalement.



Michel Billé est sociologue expert du handicap et de la vieillesse. Il préside l'Union Nationale des Instances et Offices de Retraités et Personnes Agées et est membre du Conseil Scientifique Sciences Humaines de France Alzheimer. Il est co-auteur de "Vieillir comme le bon vin" (Ères 2021).

“Qu'est-ce qu'on mange aujourd'hui ? Cette question signifie non seulement : qu'est-ce qu'il y aura sur la table, mais aussi comment allons-nous le préparer, où allons-nous le manger, avec qui...”

“ La cuisine et le repas sont des constructions sociales. Chacun a ses représentations, ses croyances, son éducation, sa culture...”

”

“Notre approche est à la fois technique, humaine et managériale. Elle vise à remettre de l'intelligence collaborative au cœur du système, résume François Berger. Et cela ne peut fonctionner que si on laisse la parole à ceux qui exécutent le travail”. “La cuisine et le repas sont des constructions sociales, ajoute Valérie Gauthier, consultante et formatrice chez Nutri-Culture. Chacun a ses représentations, ses croyances, son éducation, sa culture... Nous mettons donc en place un comité de pilotage qui inclut des représentants de tous les corps de métiers, du directeur au

S'il faut permettre à la personne d'avoir une nourriture adaptée à ses capacités masticatoires, gestuelles, motrices, etc. il faut aussi qu'elle puisse mettre des mots sur cette nourriture. C'est pourquoi un brocoli reconstitué après modification de la texture redevient un brocoli. Le repas est également une pratique culturelle. On ne cuisine pas dans Nord comme dans le Sud, en France, comme au Japon... Certes, il est intéressant de faire découvrir des saveurs, des modes de préparation différents, mais au nom de quoi faudrait-il forcer quelqu'un à manger du cassoulet ou du fromage s'il ne les apprécie pas ? Ajoutons la dimension éthique du repas. Autrement dit, il est nécessaire de s'assurer que les valeurs qui fondent l'établissement à agir sont bien présentes dans les pratiques du quotidien. Et en Ehpad, la première de ces valeurs est le respect de la singularité de la personne. Enfin, le repas a une dimension temporelle. D'abord parce que les résidents doivent avoir et prendre le temps de mastiquer, ensuite parce que le repas doit être un temps de parole, d'observation, d'appréciation... Or le manque de personnel, l'organisation matérielle, le mobilier... conduisent souvent un accompagnateur à devoir faire face, debout, à 3 ou 4 résidents. Cessons d'agir comme si on *élevait les vieux en batterie* ; cessons aussi les 'repas seringue' qui ne doivent être qu'une solution d'urgence et toujours temporaire.”



© iStock

personnel d'entretien. Tous deviennent nos ambassadeurs en interne, garants du déploiement du projet”.

L'accompagnement de Nutri-Culture consiste en un temps d'observation fine de tout ce qui se passe dans un établissement en amont du repas (achat des matières premières, préparation, présentation dans l'assiette...), pendant celui-ci (comment il est donné, dans quel cadre, dans quelle ambiance...) et aval (repas non consommés, appréciation des résidents, état d'esprit des salariés, taux de dénutrition, de chutes...).

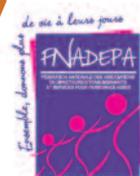
Lors de ces jours d'observation, François Berger et Valérie Gauthier constatent souvent des comportements qui peuvent sembler anodins, mais nuisent énormément à la qualité du service. “C'est, par exemple, une aide-soignante qui va bouger le cale-pied d'un résident qui, par manque de force, n'arrivera plus à se tenir droit et va mal déglutir, illustre cette dernière. Cela peut-être une personne qui va être placée devant une baie vitrée pour lui faire bénéficier d'une vue sur un parc, mais qui, à cause d'un contre-jour, verra mal son assiette”. Parfois encore, un résident à qui

l'aide-soignant doit donner à manger a la tête bien trop relevée pour avaler sans peine. Dans d'autres cas, ce sont des plats parfaits en cuisine, mais qui arrivent froids sur la table ou encore un repas mixé qui n'est pas donné au bon destinataire... Il ne s'agit évidemment pas de pointer du doigt des fautes, mais de corriger de mauvaises habitudes. Il faut dire aussi que les équipes ne sont pas aidées par les textes de loi. “Beaucoup d'entre eux contraignent les établissements à la diversification alimentaire, note François Berger. Mais les personnes âgées ne veulent pas de polenta, de quinoa, de boulgour... Les établissements cuisinent donc pour rien alors que, dans le même temps, d'autres règlements insistent sur la lutte contre la dénutrition. Il faut remettre de l'éthique et du bon sens dans les pratiques”.

En général, l'accompagnement sur place de Nutri-Culture dure de 3 à 5 jours. Un bilan est réalisé à 3 mois, puis à 6 mois. Par son regard extérieur, Nutri-Culture amène de la modération, mais surtout de la coopération entre les personnels. “Le repas reste un acte médico-social et technique répondant à un processus complet qui doit

“ De plus en plus d'établissements et d'organisations (comme ceux ci-contre), font appel à nous pour penser ensemble l'offre médico-sociale de demain. Avec les directions générales et leurs équipes, nous accompagnons la transformation des organisations, définissons et formalisons un projet de restauration et d'hôtellerie ”

ALEXANDRA FOUCHER



être coconstruit, rappelle Alexandra Foucher. Il ne peut relever de la seule responsabilité de l'équipe cuisine. Il résulte d'une démarche de réflexion transversale, répondant aux attentes de chaque professionnel, aux besoins et désirs de chaque résident. La prévention de la perte d'autonomie par la promotion d'une alimentation alliant plaisir et santé, est l'affaire de tous, des professionnels aux familles, en passant par le résident lui-même, expert de sa santé". Au final, un cercle vertueux puisque les résidents sont en meilleure santé, ont meilleur moral et les hospitalisations et les soins sont moins fréquents. De son côté, l'établissement fait des économies, lutte contre le gaspillage (jusqu'à 50 000 euros par an pour 100 résidents juste sur l'achat de matière premières) et fidélise ses salariés, heureux de travailler. L'image de l'Ehpad s'améliore, tout comme les relations avec les proches...

LA PRÉVENTION AU SERVICE DES POUVOIRS PUBLICS

Des effets dont ont de plus en plus conscience les autorités publiques, puisqu'une partie de ces coûts est financée par de l'argent public. Depuis fin 2018, l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Normandie s'est ainsi associée à Nutri-Culture (dans le cadre d'un programme avec Silver Fourchette) pour organiser des formations auprès des établissements normands. Une action engagée à la suite d'une enquête sur l'organisation des Ehpad locaux. "Elle avait révélé un gros manque de transversalité, entre les trois composantes : la gouvernance, le soin, les services d'hôtellerie et la cuisine", se souvient le docteur Emmanuelle Odinet-Raulin, gérontologue et responsable du pôle évaluation des prestations médico-sociales à l'ARS Normandie. Les chefs cuisiniers déploreraient notamment que leur travail n'était pas compris comme une démarche de soins. Des séminaires et des formations ont été mis en place et permettent à la fois de donner des bases théoriques sur les difficultés propres aux personnes âgées, mais aussi de présenter les pratiques de cuissons basse température et textures modifiées.

Si ce n'est pas le rôle de l'ARS de contrôler ce qu'il y a dans les assiettes, l'agence a un objectif de prévention de la perte d'autonomie et d'amélioration de l'état de santé des personnes âgées. Et lorsque l'ARS appuie ces nouvelles approches, cela a un effet 'booster' auprès des établissements qui manquent souvent de temps, de moyens et d'audace pour changer leurs pratiques. "Car, confirme la médecin, il est rassurant pour eux de respecter strictement les grammages ou les recommandations. C'est aussi plus facile de donner des compléments nutritionnels qui laissent croire que l'on agit contre la dénutrition. Mais cela ne marche pas ! Comme le propose Nutri-Culture, il faut partir de l'humain, de ce

PARTENAIRES

Nutri-Culture bénéficie aujourd'hui de 10 années d'expériences auprès des établissements médico-sociaux et des entreprises de restauration collective.

Une expertise reconnue par ses partenaires et clients lui permettant de développer outils de repérage, de collecte, d'analyse, d'évaluation et méthodes d'accompagnement des structures et de leurs équipes.

Grâce au soutien de groupes assurantiels et mutualistes tel que AG2R La Mondiale et Malakoff Humanis, du gérontopôle et de la région de Nouvelle-Aquitaine, connaissances, ressources, outils et méthodes ont été développés et mis à disposition gratuitement sur le site internet : www.nutri-culture.com



qui va faire plaisir au convive. C'est un investissement, c'est vrai, et comme il s'agit de deniers publics, nous y sommes attentifs. Mais cet argent évite des soins lourds, que de la nourriture soit jetée à la poubelle, que des salariés quittent leur emploi de dépit, ou se retrouvent en arrêt-maladie... La collectivité a tout à y gagner".

On le voit, améliorer le repas en Ehpad a de nombreux bénéfices. Mais avant tout ceux-ci, c'est faire preuve de respect envers nos aînés. "Le repas est un acte social, une construction culturelle forte, conclut François Berger, Nutri-Culture a été fondée afin de repenser la dignité pour tous, jusque dans l'assiette". ■

NUTRI-CULTURE

1, rue Charretière
87200 Saint-Junien
Tél. : 05 55 42 64 13
www.nutri-culture.com



Dossier spécial réalisé en partenariat avec Nutri-Culture

DES RÉSEAUX



LE REGARD DES FRANÇAIS SUR L'ÉVOLUTION DES LIENS SOCIAUX EN FRANCE

Depuis 31 ans, l'Odas attire l'attention des pouvoirs publics sur l'effet délétère de l'affaiblissement des liens sociaux et des repères partagés, souvent identifié à travers ses travaux. Une réalité confirmée par une enquête d'opinion sur l'évolution des liens sociaux en France¹, commandée par l'Odas à l'Ifop à l'occasion du lancement officiel de la "Journée nationale Citoyenneté et Fraternité". Une large majorité des Français y déclare que les relations entre les habitants se sont détériorées ces 20 dernières années. Mais ils sont aussi nombreux à souhaiter la multiplication d'actions pour reconstruire liens sociaux et repères collectifs et à souligner la nécessité d'agir en s'appuyant sur les maires.

L'ÉVOLUTION PERÇUE DES RELATIONS CES VINGT DERNIÈRES ANNÉES

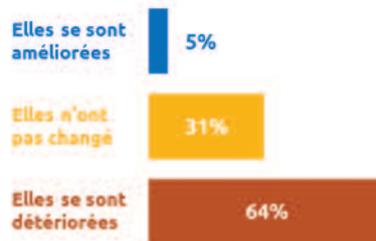
Les constats de cette enquête d'opinion sur la façon dont les Français perçoivent l'évolution des liens sociaux sont sans appel. En effet, près des deux tiers (64 %) affirment que les relations entre les habitants se sont détériorées ces 20 dernières années. La distribution des réponses par tranche d'âge montre que plus on avance en âge, plus cette perception est forte. Chez les plus de 50 ans, on atteint ainsi 69 % voire 71 % pour les plus de 65 ans, ce qui est considérable. On constate par ailleurs une perception plus dégradée en Ile-de-France par rapport à la province (68 % des franciliens, contre 63 % des Français habitant en province).

Même triste constat sur l'évolution perçue des relations intergénérationnelles : 55 % des Français pensent que les relations entre les jeunes et leurs aînés se sont détériorées depuis 20 ans, contre seulement 7 % qui affirment le contraire. Là aussi, on retrouve la même logique dans la distribution des âges. Par ailleurs, les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir ce point de vue (58 % contre 51 %). Par contre, ce regard est également partagé quel que soit le lieu d'habitation (agglomération, urbain, rural).

59 % des personnes interrogées soulignent, par ailleurs, que la crise sanitaire

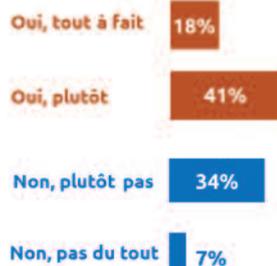
L'évolution perçue des relations entre les Français ces vingt dernières années

Globalement, au cours des vingt dernières années, diriez-vous que les relations en France entre les habitants se sont améliorées, n'ont pas changé ou se sont détériorées ?



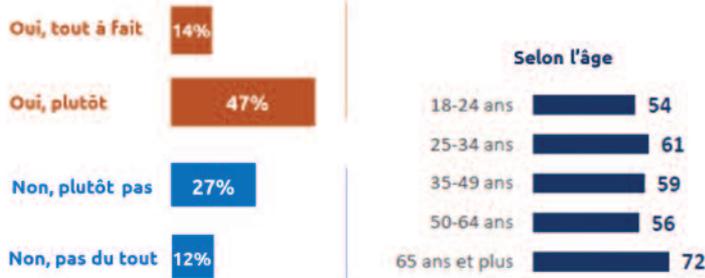
Les conséquences perçues de la crise sanitaire sur les relations intergénérationnelles en France

Et diriez-vous que la crise sanitaire a accentué la défiance et les tensions entre les jeunes et leurs aînés en France ?



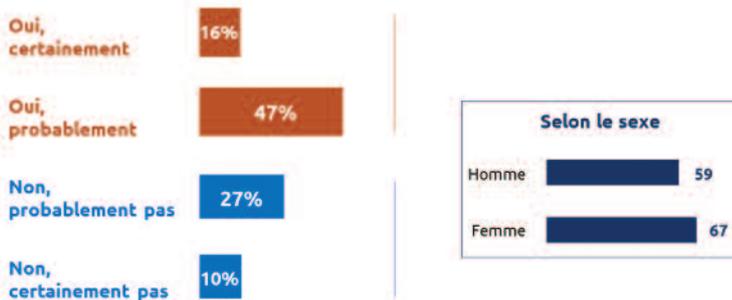
Les attentes à l'égard du maire vis-à-vis de la création de liens entre les habitants d'une commune

Est-ce que vous attendez de votre maire qu'il facilite la création de lien entre les habitants de votre commune ?



Propension à participer à un événement local (type de quartier)

Seriez-vous prêt à participer à un événement local visant à créer et renforcer les liens entre les habitants (par exemple, fête de quartier) ?



MÉTHODOLOGIE

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1019 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les questions ont été soumises par questionnaire auto administré en ligne le 31 août et le 1^{er} septembre 2021.

a accentué la défiance et les tensions entre les jeunes et leurs aînés en France.

Cette perception est partagée quel que soit le sexe ou la tranche d'âge.

Par contre, elle est plus marquée en Ile-de-France (65 %) qu'en province (57 %). Elle est également plus forte lorsque l'on habite en ville (67 % des répondants vivant dans l'agglomération parisienne, 60 % des répondants vivant dans les communes urbaines de province) que lorsque on habite dans une commune rurale (50 %). Face à ce regard, sombre mais lucide, nous avons des raisons d'espérer à travers les réponses aux deux questions suivantes.

DES ATTENTES À L'ÉGARD DU MAIRE ET UNE VOLONTÉ DE S'ENGAGER

En effet, une large majorité (61%) des Français interrogés attendent de leur maire qu'il facilite la création de liens entre les habitants de leur commune. Bien que deux tranches d'âges se distinguent (les 65 ans et plus avec 72 %, et les 25-34 ans avec 61%) les personnes interrogées souscrivent majoritairement à cette attente quelle que soit leur génération. C'est une attente plus forte pour les franciliens et les habitants de grandes agglomérations de province (respectivement 64 % et 63 %) que pour les habitants de territoires ruraux (55 %).

Enfin, lorsqu'on leur demande s'ils seraient prêts à participer à un événement local visant à créer et renforcer des liens entre les habitants 63 % des répondants disent positivement. Cette disponibilité est cependant plus exprimée par les femmes (67%) que par les hommes (59 %) et diffère selon le territoire d'habitation (59 % des habitants d'Ile-de-France, 64 % de ceux de province). En outre, elle est inversement proportionnelle à la taille de la commune de résidence (66 % des habitants de communes rurales, 64 % des habitants de communes urbaines en province, 58 % des habitants de l'agglomération parisienne). ■

¹ "Le regard des Français sur l'évolution des liens sociaux en France". Résultats complets disponibles sur <https://odas.net>

“IL Y A AUSSI UNE FRATERNITÉ LOCALE”

Maire de Les Voivres, dans les Vosges (308 habitants), Michel Fournier préside l'Association des maires ruraux de France (AMRF) depuis novembre 2020. Il est convaincu du rôle déterminant que peuvent jouer les maires pour faire vivre au quotidien la fraternité.

Le Jas : Vous soutenez activement la démarche nationale de mobilisation de nos concitoyens en faveur de la citoyenneté et de la fraternité. Pourquoi ?

Michel Fournier : Les maires sont les mieux placés pour observer que le besoin s'est considérablement renforcé pour chacun d'entre nous d'avoir plus de repères collectifs et de liens de proximité. Certes, en zone rurale, les liens sociaux résistent mieux, mais partout en France, la situation se dégrade comme le montrent toutes les enquêtes réalisées ces derniers temps. On est, aujourd'hui, dans un pays avec un manque de confiance en tout, y compris en soi... Or, on ne peut pas avoir confiance dans les autres si on n'a pas d'abord confiance en soi. On ne peut pas aimer les autres si on ne s'aime pas d'abord soi-même. Et donc, il faut qu'on retrouve des leviers de manière à rétablir de la confiance entre les gens et de convaincre de l'importance des liens sociaux, des valeurs d'entraide et de respect mutuel. La mobilisation des habitants sur la citoyenneté et la fraternité doit se faire dans cette direction et en partant des acteurs locaux, et tout particulièrement des élus locaux.

Le Jas : Vous pourriez donc faire vôtre la formule “la liberté et l'égalité sont l'affaire de l'État, tandis que la fraternité est plutôt l'affaire du local”. Trouvez-vous cette formule adaptée à la situation réelle ?



© Hugo Guillemain

“ L'inquiétude demeure sur l'avenir de la décentralisation. ”

M.F. : Je remets souvent en cause la formulation de la devise républicaine. Je préférerais que l'on parle de liberté, d'équité et de fraternité. En ce qui concerne la fraternité, selon moi, elle mériterait d'être mieux connue car elle exprime ce besoin de vivre ensemble. Et, en effet, je pense qu'elle revêt deux

niveaux. Il y a une fraternité nationale, qui est nécessaire, avec la solidarité, les droits, mais il y a aussi une fraternité locale, qui se développe quotidiennement dans les postures de chacun vis-à-vis des autres. Or, cette fraternité est de plus en plus compromise par l'entretien, dans l'opinion, d'une vision très pessimiste du monde et des relations humaines. Cette mauvaise ambiance est notamment provoquée par un phénomène dont on n'a pas mesuré l'ampleur, c'est le rôle néfaste des médias et des réseaux sociaux. Dès que j'ai une demande d'interview ou une demande de participation à un plateau, je me méfie. Car les journalistes souhaitent simplement que le retour de l'interview concrétise leur propre sensibilité. Il y a deux jours, l'un d'eux m'a demandé si je ne connaissais pas un maire qui était opposé au pass sanitaire. Je lui ai répondu que je pouvais lui en recommander plusieurs qui étaient pour. Cela ne l'intéressait pas, il voulait absolument un maire qui était contre. Et c'est toujours comme cela : seules les postures négatives intéressent les journalistes. Si on n'a pas une vague idée du fonctionnement, on peut se faire piéger. Et cela est encore alimenté par les réseaux sociaux.

Si on veut que la citoyenneté et la fraternité se consolident dans notre pays, il faut espérer que médias et réseaux sociaux mettent davantage en relief la qualité des initiatives locales pour donner envie à tous les habitants de s'engager dans cette voie.

Le Jas : Au-delà de la fraternité, lors de votre Congrès, vous vous êtes attaché à promouvoir la nécessité de la parité. Pourriez-vous nous en dire plus ?

M.F. : En effet, nous avons au programme de notre congrès, la médecine et sa problématique en milieu rural. Car c'est un fléau : l'absence fréquente de réponse sur le terrain sanitaire. Et l'autre thématique majeure concernait "la femme, la commune et la République". Notre congrès visait à donner un éclairage très positif sur la parité en milieu rural. On dit souvent qu'il est difficile de trouver des femmes en milieu rural pour occuper des responsabilités électives, mais pour prendre un exemple personnel, lors de mes mandats précédents, j'ai toujours réussi à obtenir une parité à quasiment 50/50, sans que ce soit voulu forcément. Cela est donc possible. C'est pourquoi, il était important que le congrès se saisisse de cette question afin de bousculer les habitudes. Je ne parle pas des obligations légales d'aller dans ce sens. En effet, on ne va pas prendre une femme si elle n'a pas les qualités pour siéger. Mais il faut admettre que la société a changé. D'ailleurs, plus personne ne nie que la parité a impulsé une dynamique dans les conseils municipaux. Car les femmes ont une façon de fonctionner distincte de celle des hommes, avec souvent une analyse plus complète, le sens du détail, le sens du beau, le sens du bien.

Le Jas : Vous êtes donc confiant dans l'avenir, mais ne pensez-vous pas que pour que les communes fonctionnent bien, encore faut-il que la décentralisation soit réelle ? Que pensez-vous notamment de la loi NOTRe et des actuelles réformes en cours ?

M.F. : Avec la loi NOTRe, on a pu vérifier que les instances gouvernementales sont partisans du "toujours plus, toujours plus grand, toujours plus ratio-



© DR

La parité a impulsé une dynamique dans les conseils municipaux .

nalisé", la technocratie dans toute sa splendeur. Il n'y a pas eu de loi aussi imparfaite que celle-ci. Certes, il faut encore attendre d'analyser tous ses effets, mais indiscutablement, elle a contribué à renforcer la confusion démocratique.

Cela explique pour partie le mal-être des gens. On l'a vu au niveau de l'abstention dernièrement. Ils constatent que les mairies deviennent des guichets de doléances sans pouvoir. On peut seulement faire remonter les demandes auprès de l'intercommunalité, la communauté de communes, la communauté

d'agglomération, etc. Et les gens souffrent de ce recul de la proximité. Cela les déstabilise et certains deviennent, dans leur esprit, des gilets jaunes. Or, la loi NOTRe n'est toujours pas remise en cause car à l'heure actuelle personne n'a le courage d'admettre qu'une bêtise a été faite. Il y a beaucoup de responsables qui gouvernent actuellement et qui, sans être nécessairement à l'initiative de cette loi, l'ont votée. Les modifications qui sont proposées en ce moment, notamment la loi 3DS, apportent une amélioration mais sans résoudre la plupart des problèmes de fond. L'inquiétude demeure sur l'avenir de la décentralisation, même si nous ne sommes pas tous unanimes sur les réponses à apporter. Personnellement, je ne veux pas promouvoir une action qui pourrait être assimilée à celle des "gilets jaunes", mais au sein de l'AMRF, certains de mes collègues aimeraient bien aller dans ce sens. En tout cas, il faut espérer que les choses s'améliorent car indiscutablement la démocratie a besoin de l'action de proximité des maires. ■



COLLECTIF DE COORDINATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA FRATERNITÉ, LE 25 SEPTEMBRE 2021

C'est encourageant, le principal objectif de la journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité a été atteint. En effet, malgré les conditions difficiles de lancement de cette journée durant la période estivale, plusieurs milliers de communes et associations ont organisé un ou plusieurs événements pour cette occasion. Et il est dorénavant certain que cette initiative va permettre l'extension d'une dynamique sans précédent pour développer les liens sociaux. Car, au-delà des associations de maires et des grandes fédérations associatives déjà engagées dans cette démarche, le partenariat va s'élargir progressivement à toutes les organisations qui œuvrent aussi à la promotion de la fraternité et à sa mise en œuvre. Il s'agit dorénavant de définir un processus, construit et pensé ensemble, avec plusieurs enjeux.

LES VOIES DU RASSEMBLEMENT

Le premier enjeu est la multiplication des Journées Citoyennes. Il y en a actuellement dans 2500 communes dont certaines villes importantes, comme Angers, Troyes, Blois... Dans ces communes, on demande aux habitants de proposer eux-mêmes des actions concourant à l'amélioration de l'environnement et de la vie sociale, et d'y participer. Ce qui a permis d'obtenir des résultats étonnants et durables, puisque tout au long de l'année, on voit vraiment des modifications des comportements individuels et collectifs.

Evidemment, ce n'est pas la seule



manière de restaurer les liens sociaux, car bien d'autres expériences prometteuses existent. Mais celles-ci pourraient

Une véritable dynamique de fraternité s'ouvre enfin

être mieux déployées dans l'ensemble du territoire. Par ailleurs, il est souhaitable que les maires et les associations s'engagent dans la métamorphose du rôle des plus âgés d'entre nous. La France a en effet une vision assez négative

des aînés dans la société, alors que nous pourrions, en changeant de regard, faire de ceux-ci des acteurs décisifs de développement économique et éducatif. Il y a des possibilités considérables, comme le révèlent les expériences de l'Outil en main, de Lire et faire lire, de Solidarités nouvelles face au chômage... Cela permettrait aussi de booster le bénévolat, qui se maintient sur le plan ludique, mais qui a du mal à se développer en direction de la solidarité et des liens sociaux. Il faudrait que chaque commune de France se dote d'une maison du bénévolat, en explicitant bien partout que le bénévolat n'est pas l'ennemi des emplois mais qu'il contribue, au contraire, à en créer en développant les potentialités de notre pays. Cette

revalorisation du bénévolat constituerait ainsi un atout supplémentaire pour les associations d'éducation populaire, dont le rôle est primordial sur le terrain de la citoyenneté. De plus, la démarche en faveur de la fraternité devrait permettre de valoriser le rôle des acteurs de la solidarité, car dans ce secteur on assiste à une inquiétante crise de recrutement.

C'est donc une véritable révolution culturelle à laquelle nous appelons tous nos concitoyens pour participer à la résorption des nombreuses fractures qui affaiblissent notre pays.

LES PREMIERS TEMOIGNAGES



© DR

Fabrice Dalongville, maire d'Auger-Saint-Vincent, président de l'association départementale de l'Oise des maires ruraux de France

«Ma commune, comme un grand nombre de communes rurales, a participé à la mise en œuvre de la journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité, malgré le peu de temps dont nous avons disposé pour nous organiser. Et nous continuerons à nous inscrire dans cette dynamique, car il faut renforcer encore les actions que nous menons depuis

longtemps pour fabriquer du lien et le préserver. C'est un travail du quotidien, et de plus en plus nécessaire car il faut bien admettre que la fraternité a du plomb dans l'aile. Cela est dû à la progression de l'individualisme partout dans le monde, mais aussi à des orientations politiques. À partir du moment où on détruit les services publics de proximité, où la cartographie médicale s'avère de plus en plus inégalitaire, où la création de grandes structures administratives, comme les métropoles, les grandes régions, les super cantons, se développent, ne nous étonnons pas que les habitants ne comprennent plus comment leur pays fonctionne et se méfient des autres. Il faut rappeler ce contexte général, car les habitants des territoires, notamment ruraux, sont chahutés.

Ces réalités ne doivent pas pour autant démobiliser les élus municipaux. C'est à eux de s'engager beaucoup plus fortement, aux côtés des associations, et cela même si dans son village, on n'a plus de café, plus de commerces... Plus globalement, on doit tous prendre conscience que la République est une idée forte, mais que si l'on ne s'en occupe pas, diverses formes de populisme peuvent prendre sa place. Vigilance, action ! Si on pouvait faire comprendre aux gens qu'en consacrant quelques heures par an de leur temps à leur environnement, cela aurait un impact concret sur la qualité de leur vie, mais aussi la qualité de la vie démocratique.

Atanase Périfan, maire-adjoint de Paris 17^{ème}, fondateur de la Fête des voisins et de Voisins solidaires

Nous avons participé à la journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité, car cette très belle initiative rappelle que la fraternité est une des valeurs les plus modernes qui soient. Et nous pensons aussi que le rôle du maire est important, car il ne consiste pas seulement



© DR

à veiller à ce que la ville soit propre ou sécurisée. C'est aussi, et c'est essentiel, de donner envie aux gens de partager un projet commun.

Nous avons donc participé à la journée du 25 septembre, en y associant la Fête des voisins, avec les repas de quartier, la veille au soir, le 24 septembre. Nous pensons en effet que la démarche engagée avec cette journée nationale permettra d'amplifier dans l'avenir l'impact de toutes les initiatives associatives, dont celles qui sont sous ma responsabilité. Lors de la crise sanitaire, Voisins solidaires a lancé un kit "Coronavirus : comment s'aider entre voisins ?", qui répondait pendant le confinement aux questions : comment les personnes âgées vont-elles faire leurs courses ? chercher des médicaments ?... On a eu 3 millions de téléchargements, 3 millions de Français qui se sont mis en mouvement, c'était magnifique !

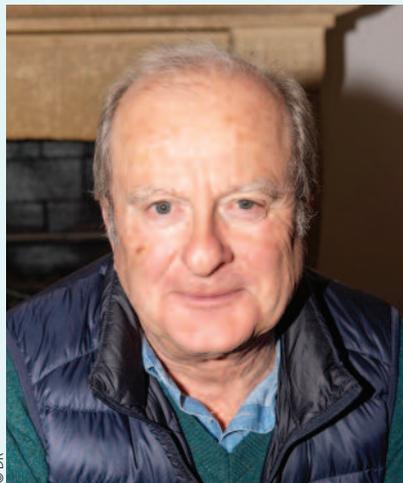
Enfin, on pourrait soutenir tous ensemble l'idée d'une "heure civique", proposée par les maires à leurs habitants, pour une action d'entraide ou de citoyenneté. C'est tellement simple qu'on peut tous le faire. On l'a testé sur une vingtaine de villes et trois départements et on est étonnés par les gisements de générosité que cela révèle. Ce pays a besoin qu'on lui donne envie d'agir, car si 70% des Français ne vont plus voter, c'est qu'on ne s'appuie pas sur eux. ►►



Slavica Glisic, au centre, directrice du village vacances Lou Riou à Saint-Tropez.

Le 25 septembre s'est déroulée, à Saint-Tropez, une vente aux enchères d'œuvres réalisées par des artistes handicapés mentaux. Celle-ci, au profit d'associations de réinsertion pour personnes handicapées mentales, était placée sous le patronage de Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, arrivée dès la veille pour rencontrer les artistes. Cet événement a clos la 5^e édition de la biennale *Art et Handicap*, portée pour grande partie par le village vacances Lou Riou. Membre de l'Union nationale des associations du tourisme social, celui-ci ouvre régulièrement ses portes à des publics dits "différents". Pendant une semaine, les artistes en résidences ont réinterprété les œuvres de Nadia Léger (épouse de Fernand Léger) actuellement exposée au musée de l'Annonciade. "Dès que nous avons eu connaissance du lancement de la Journée nationale Citoyenneté et Fraternité, nous avons décidé d'y associer notre événement, souligne Slavica Glisic, directrice de

Lou Riou. Nous partageons la même vision, la même éthique, les mêmes valeurs". L'organisatrice y voit aussi l'occasion de "semmer des graines d'engagement" chez d'autres communes en leur donnant des idées d'engagements. "Car la Journée Citoyenne peut aussi passer par un événement culturel. L'art est une autre occasion de 'découvrir l'autre', il transcende les différences, cultive l'empathie, la bienveillance. Dans notre cas, il fait tomber les préjugés et les peurs face aux personnes autistes ou trisomiques". "Ce 25 septembre 2021 doit être un point de départ. De notre côté, nous pourrions, dès l'an prochain, imaginer un nouvel événement inclusif qui associerait, cette fois encore, les écoles de Saint-Tropez, autour de l'art, du handicap et de la citoyenneté".



Louis de Courcy, ancien journaliste et organisateur de la Journée Citoyenne de Rognes.

Nettoyage du jardin partagé et des abords des écoles, réfection de boîtes à livres, aménagement d'un sentier de

randonnée, réalisation d'un micro-trottoir filmé dans les rues du village sur les valeurs que porte la Journée Citoyenne... à Rognes (Bouches-du-Rhône), l'édition 2021 a tenu ses promesses.

"Ce fut un superbe retour après deux rendez-vous avortés en raison de la crise sanitaire", se réjouit Louis de Courcy, son organisateur. Contrairement à ce qui se fait le plus souvent ailleurs, la Journée Citoyenne de cette commune de 5 000 habitants n'est pas portée par la municipalité, mais par une association, "Les Relayants". "Nous l'avons créée en 2017 pour favoriser le lien social, l'entraide et la solidarité", explique Louis de Courcy. Les contraintes d'organisation de cette année n'ont pas permis à l'équipe de lancer autant de chantiers qu'en 2019. "Et, au lieu de notre traditionnel grand repas festif avec orchestre qui conclut habituellement la journée, les participants sont, cette fois, venus avec leur propre pique-nique, ajoute Louis de Courcy. Mais tout cela reste anecdotique par rapport à l'essentiel : constater que les gens étaient très motivés pour agir de nouveau ensemble, après ces mois de vie sociale en berne".

Depuis leur création, Les Relayants peuvent compter sur le soutien de près de 300 personnes (dont une soixantaine d'adhérents) et chaque année, ce sont quelque 200 d'entre elles qui participent à la Journée Citoyenne. "Avec la belle manifestation de cette année nous espérons inscrire encore un peu plus dans l'esprit des Rognens la valeur du collectif et leur rappeler que nous sommes tous dépendants les uns des autres. Le repli sur soi n'est jamais une bonne façon de préparer l'avenir". ■

Allegez vos charges...



Mediassoc est la centrale associative qui permet aux associations du secteur social, socio-éducatif et médico-social d'optimiser leur budget sur des postes incontournables au travers de partenariats négociés avec des acteurs majeurs dans leur domaine d'activité.

Mediassoc donne ainsi à chaque association, quelle que soit sa taille, l'opportunité de bénéficier d'avantages «grands comptes».

L'offre **Mediassoc** couvre des domaines importants tels que l'achat ou la location longue durée de véhicules avec **Renault**, les fournitures de bureau, le mobilier et l'aménagement de vos locaux avec **Bruneau**, la téléphonie et internet avec **SFR Business**.



... pas vos moyens !

MediAssoc

LA CENTRALE ASSOCIATIVE

100% ASSOCIATIF & SOCIAL
SANS MINIMUM D'ACHAT
SANS INTERMEDIAIRE
SANS COTISATION

13 boulevard St Michel - Paris Ve

01 45 86 46 14

<https://www.mediassoc.fr>



**NOUS
SOMMES
AVEC CEUX
QUI APPORTENT
DES PETITS
RIENS ET QUI
CHANGENT
TOUT.**

**LA VALEUR D'UNE SOCIÉTÉ
SE MESURE À SON HUMANITÉ.**

Prendre soin des autres contribue à rendre notre monde meilleur.

C'est pourquoi, avec le programme GMF en Actes, nous encourageons et valorisons les initiatives des agents du service public qui conçoivent des projets novateurs et s'impliquent dans leur réalisation.

Découvrez le programme GMF en Actes sur gmf.fr



**1^{ER} ASSUREUR DES AGENTS
DU SERVICE PUBLIC**

ASSURÉMENT HUMAIN

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2021.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret Cedex.

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 APE 6512Z. Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. / LA SAUVEGARDE (R.C.S. Nanterre 612 007 674).